



Le Moyen-Duc



Revue ornithologique de la LPO Yonne
N° 23 - Année 2014



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
YONNE

Le Moyen-Duc

Directeur de la publication :
Guy Hervé

Comité de lecture :
**Émeline Bouzendorf,
François Bouzendorf,
Guy Hervé,
Jean-Paul Leau**

Ont collaboré à ce numéro :
**Olivier Bardet,
François Bouzendorf,
Jean-Luc De Rycke,
Brigitte Grand,
Jérémy Grévillet, Guy Hervé,
Éric Michel, Alain Rolland**

Illustrations :
**François Bouzendorf,
M. Foucard,
Jean-Marc Guilpain,
Jean-Paul Leau,
Daniel Magnin, Alexis Révillon,
Alain Rolland**

En couverture,
(pages une et dernière) :
Mouettes mélanocéphales
Photo : Jean-Paul Leau

Mise en pages :
Maurice Lartigue

Impression :
SIGG
Les Grands-Thénards
89150 Domats
Tél. : 03 86 86 48 30

Ce bulletin est imprimé
avec des encres végétales sur papier
à 100 % recyclé pour l'intérieur,
et à 60 % recyclé pour la couverture.

Au sommaire

- 2 Éditorial
- 3 Hommage à Félix Rabé
- 4 Nouvelle liste des oiseaux de l'Yonne
- 22 Bilan du programme STOC dans l'Yonne en 2014 et tendances à court terme
- 30 Premier cas de nidification du Goéland leucophaée dans l'Yonne
- 33 Les sous-espèces de Sizerin flammé en Bourgogne
- 35 Ponte parasite d'une Gallinule poule-d'eau dans un nid de Foulque macroule
- 36 Nidification de la Mouette mélanocéphale dans l'Yonne, premier cas bourguignon
- 40 Suivi et protection du Busard cendré en Bourgogne en 2013

Les contenus des différents articles de ce bulletin n'engagent que leurs auteurs respectifs.
Attention : aucune reproduction ou utilisation des informations contenues dans ce bulletin ne pourra avoir lieu sans l'autorisation écrite de la LPO Yonne.

Avec le soutien de



**Ligue pour la Protection des Oiseaux
de l'Yonne**

14, avenue Courbet, 89000 Auxerre
Tél. : 03 86 42 93 47
E-mail : yonne@lpo.fr



**AGIR pour la
BIODIVERSITÉ**
YONNE

Oiseaux de l'Yonne

En 1886, Félix Rabé complétait pour l'ornithologie le catalogue méthodologique des animaux vertébrés du département de l'Yonne, rédigé par Paul Bert. Depuis, en plus d'un siècle, que d'observations venues compléter ce premier atlas des oiseaux de l'ornithologue passionné du milieu du XIX^e siècle ! Mais ces données, souvent entassées sur des feuillets jaunis, n'ont guère été exploitées pendant de nombreuses années. Après un premier atlas centré sur les espèces nicheuses réalisé par le GODY en 1994, une nouvelle liste intégrale des espèces observées dans le département fut remise à jour, en 2004, par Jean-Luc De Rycke. Moins de 10 ans après, une nouvelle liste semblait déjà indispensable : elle réunit désormais 310 espèces dont 159 nicheuses. Notre *Moyen-Duc* n° 23, qui vient de se refaire une nouvelle jeunesse, tout au moins pour sa couverture, est heureux de vous la présenter. Elle montre que notre connaissance des populations d'oiseaux progresse mais aussi que la présence des espèces n'est pas figée. Si de nouvelles apparaissent, d'autres n'y sont plus présentes du fait, entre autres, de la dégradation, voire de la disparition de leur habitat.

À ce titre, l'une des actions prioritaires pour suivre l'évolution des populations d'oiseaux dans notre département reste le suivi temporel des oiseaux communs (STOC). Comme tous les ans depuis 2008, le *Moyen-Duc* vous permet de découvrir l'état des effectifs de l'avifaune icaunaise qui s'avère plus optimiste que celui des deux dernières années marqué par des conditions climatiques peu favorables à la reproduction. À propos de reproduction, deux articles de ce *Moyen-Duc* montrent aussi que des espèces nouvelles peuvent s'installer dans l'Yonne. Depuis 2012, la Mouette mélanocéphale niche dans une gravière du nord du département. C'est une première en Bourgogne et une petite colonie s'est désormais bien installée et se reproduit régulièrement depuis 3 ans. Puis, cette année, on a assisté, à la réserve ornithologique de Bas-Rebourseaux, à une première nichée réussie du Goéland leucophaea, espèce nicheuse rare en Bourgogne.

Ce *Moyen-Duc* n° 23 vous invite aussi à la découverte du Sizerin flammé, un oiseau hivernal rare en Bourgogne, dont les différentes sous-espèces sont des plus délicates à distinguer et à la rencontre d'une originalité, une ponte parasite de Gallinule poule-d'eau dans un nid de Foulque macroule.

Enfin, si améliorer la connaissance des oiseaux présents sur le territoire est important, n'oublions pas nos missions fondamentales de protection de ceux-ci. Voilà maintenant sept ans que bénévoles et salariés des associations ornithologiques de l'EPOB parcourent les plaines céréalières de la Bourgogne pour protéger les populations de busards cendrés et Saint-Martin et ainsi éviter une hécatombe des nichées lors des moissons précoces. Un article de notre revue annuelle vous relate le bilan du suivi et de la protection du Busard cendré en 2013. Dans notre département, cette mission de protecteurs des oiseaux et de la nature nous incombe. Ne doutons pas que les "Oiseaux de l'Yonne" nous en soient reconnaissants !

Guy HERVÉ,
Président de la LPO Yonne.



PHOTO DANIEL MAGNIN

CATALOGUE ANNOTÉ
DES
OISEAUX OBSERVÉS DANS L'YONNE
Y VIVANT A L'ÉTAT SAUVAGE, SÉDENTAIRES OU N'Y ÉTANT QUE DE PASSAGE
Par M. le Docteur Félix Rabé, de Maligny.

Comme l'indique le titre que nous avons adopté, ce n'est pas un traité d'histoire naturelle des oiseaux, mais simplement un catalogue annoté que nous avons l'honneur de présenter à la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

Devant à la recommandation de cette société l'autorisation ministérielle de chasser en temps prohibé les oiseaux de passage, à l'effet de compléter la collection départementale, nous avons cru de notre devoir, avec la collaboration de notre collègue et ami, Henri Monceaux, chargé spécialement de la classification et de la conservation des pièces du Musée départemental, de lui apporter le résultat de nos observations.

Si le succès n'a pas toujours couronné nos efforts, nous avons fait cependant ce qui était matériellement possible pour augmenter cette collection.

Nous avons été assez heureux pour rencontrer quelques espèces nouvelles ou du moins dont la présence dans le département de l'Yonne n'avait pas été jusqu'alors scientifiquement constatée.

Nous devons éloigner toute prétention à des aperçus nouveaux sur les mœurs des oiseaux; cependant, certains faits que nous voulons relater, sans en exagérer l'importance, ne sont mentionnés dans aucun ouvrage.

Nous présenterons donc les observations que nous avons pu faire depuis un certain nombre d'années, en relatant le nom des

Sc. nat.

2



Dessin de Félix Rabé : un héron.

En hommage à Félix Rabé, notre premier ornithologue icaunais de la fin du XIX^e siècle, ce fac-similé de l'introduction du *Catalogue annoté des oiseaux observés dans l'Yonne*, ouvrage rédigé par le docteur Félix Rabé, en 1886. Dans la nouvelle liste des oiseaux de l'Yonne qui suit, de nombreuses références sont faites à l'ouvrage de Félix Rabé.

Nouvelle liste des oiseaux de l'Yonne

PAR JEAN-LUC DE RYCKE, ALAIN ROLLAND, FRANÇOIS BOUZENDORF



PIGEON RAMIER (PHOTO JEAN-PAUL LEAU).

Pourquoi une telle liste ?

LA PRÉCÉDENTE PUBLICATION d'une liste complète et basée sur des données circonstanciées des oiseaux dans l'Yonne remonte à 2004 (De Rycke, 2004). Dix années après ce travail de synthèse, cette liste a quelque peu évolué. D'une part, de nouvelles espèces ont été observées pour la première fois dans le département pendant cette décennie. D'autre part, le statut de certaines d'entre elles a changé, par exemple en période de reproduction puisque quelques-unes se sont mises à nicher pour la première fois tandis que d'autres se sont éteintes. Enfin, la prise en compte du catalogue de Félix Rabé des oiseaux observés dans l'Yonne au XIX^e siècle vient enrichir cet inventaire, parfois de manière surprenante.

Classification

Cette nouvelle liste des oiseaux de l'Yonne se présente sous la forme d'un tableau. Les espèces sont classées par ordre et famille selon le nouvel ordre systématique. Toutes les espèces

citées ont été observées au moins une fois dans le département. Quelques sous-espèces figurent également dans cette liste mais elles ne sont pas prises en compte dans les différents totaux.

Catégories

Chaque espèce est classée dans une catégorie selon l'origine de sa présence. Seules les espèces sauvages ou introduites qui se reproduisent à l'état naturel appartenant aux catégories A, B et C forment la liste des oiseaux de l'Yonne. Les espèces citées dans les deux catégories complémentaires D et E, dont l'origine naturelle est peu probable, sont mentionnées à titre indicatif (certaines pourraient néanmoins basculer dans la catégorie C ultérieurement).

Catégorie A

Espèces présentes à l'état sauvage dans l'Yonne, observées au moins une fois depuis

1950 et dont l'origine naturelle ne fait pas de doute pour au moins un individu.

Catégorie B

Espèces observées à l'état sauvage dans l'Yonne mais qui n'ont pas été revues depuis 1950.

Catégorie C

(1) Espèces introduites ou échappées de captivité dans l'Yonne depuis plusieurs années, qui ont fait souche et dont au moins une population se maintient par reproduction en milieu naturel, indépendamment d'éventuels apports supplémentaires d'origine humaine.

(2) Espèces introduites ou échappées de captivité ailleurs en France, qui répondent aux mêmes critères, et qui sont observées dans l'Yonne lors de leurs déplacements spontanés.

Catégorie D

Espèces observées dans l'Yonne, dont l'origine naturelle est possible, mais pas certaine. Leur arrivée dans l'Yonne a pu être aidée par l'homme, ou bien il s'agit d'échappés de captivité.

Catégorie E

Espèces observées dans l'Yonne et qui ne peuvent entrer dans les catégories précédentes. Certaines ont pu se reproduire naturellement dans le département mais n'ont pu maintenir une population viable sans apport supplémentaire d'origine humaine. Liste non exhaustive.

Statuts

Le tableau présente également de manière simplifiée le statut de chaque espèce en période de nidification d'une part et en période de migration/d'hivernage d'autre part.

Chaque espèce, dont le statut de nidification est complété par un critère simplifié de quantification, a niché dans le département au cours de la période récente 2000-2014. De

même, chaque espèce, dont le statut en période de migration (M) ou d'hivernage (H) est complété par un critère quantitatif, a été observée à cette période de l'année au cours de la période récente 2000-2014.



TRAQUET MOTTEUX (PHOTO JEAN-PAUL LEAU).

On distingue 7 critères quantitatifs d'abondance :

- E : Espèce (nicheuse) éteinte.
- O : Espèce observée de manière occasionnelle (pas tous les ans).
- R : Espèce rare, mais observée chaque année.
- PC : Espèce peu commune.
- C : Espèce commune.
- TC : Espèce très commune.
- ? : Statut (nicheur) à préciser.

En chiffres et en exemples

Cette nouvelle liste des oiseaux de l'Yonne comporte 310 espèces et 8 sous-espèces notées historiquement dans le département à l'état sauvage. En outre, 18 espèces d'origine plus douteuse ont également été notées. Depuis l'an 2000, 267 espèces sauvages ont été observées dont deux ont fourni des premières mentions départementales (et régionales) : Pouillot à grands sourcils et Lusciniole à moustaches.

Par ailleurs, 159 espèces nicheuses ont été répertoriées sur la période, certaines pour la première fois dans l'Yonne : Nette rousse, Grand Cormoran, Bihoreau gris, Balbuzard pêcheur,

Mouette mélanocéphale, Goéland leucophée, Sterne naine et Guêpier d'Europe. En revanche, 6 espèces se sont éteintes et n'ont jamais été revues en période de reproduction : Butor étoilé, Outarde canepetière, Locustelle lusciniôide, Hypolaïs ictérine, Pie-grièche grise, Bruant ortolan.

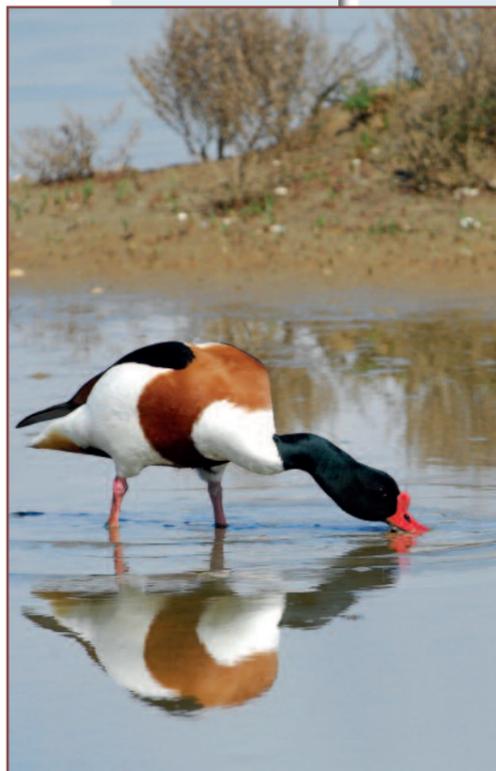
Bibliographie

- DE RYCKE J.-L. (2004). Liste des oiseaux de l'Yonne. *Le Moyen-Duc* 15 : 40-50.



GUÊPIER D'EUROPE (PHOTO JEAN-PAUL LEAU).

Ordres	Familles	Noms français	Noms scientifiques	Catégories	Statut nidification 2000-2014	Statut migr./hiv. 2000-2014	Remarques
Anseriformes	Anatidés	Dendrocygne fauve	<i>Dendrocygna bicolor</i>	E		M/HO	
		Cygne tuberculé	<i>Cygnus olor</i>	AC	PC	SC	
		Cygne noir	<i>Cygnus atratus</i>	E		M/HO	
		Cygne de Bewick	<i>Cygnus columbianus</i>	A		M/HO	Dernier en 2011
		Cygne chanteur	<i>Cygnus cygnus</i>	A		M/HO	Dernier en 2001
		Oie cygnoïde	<i>Anser cygnoides</i>	E		S	
		Oie des moissons	<i>Anser fabalis rossicus</i>	A		M/HO	
		Oie à bec court	<i>Anser brachyrhynchus</i>	A			
		Oie rieuse	<i>Anser albifrons</i>	A		M/HO	
		Oie cendrée	<i>Anser anser</i>	AC	O	MR	
		Oie à tête barrée	<i>Anser indicus</i>	E		M/HO	
		Bernache du Canada	<i>Branta canadensis</i>	C	R	SR	
		Bernache nonnette	<i>Branta leucopsis</i>	AC		MO	
		Bernache cravant	<i>Branta bernicla</i>	A		MO	
		Bernache à ventre pâle	<i>B. b. hrota</i>	A		HO	1 en 2010
		Ouette d'Egypte	<i>Alopochen aegyptiaca</i>	C	R	SR	
		Tadorne casarca	<i>Tadorna ferruginea</i>	C		M/HO	
		Tadorne de Belon	<i>Tadorna tadorna</i>	A		MR/HO	
		Canard carolin	<i>Aix sponsa</i>	E		M/HO	
		Canard mandarin	<i>Aix galericulata</i>	C	O	M/HO	
		Canard siffleur	<i>Anas penelope</i>	A		M/HR	
		Canard chipeau	<i>Anas strepera</i>	A	R	M/HPC	
		Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>	A	R	MC/HPC	
		Sarcelle à collier	<i>Callonetta leucophrys</i>	E			
		Sarcelle tachetée	<i>Anas flavirostris</i>	E		M/HO	
		Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	AC	TC	STC	
		Canard des Bahamas	<i>Anas bahamensis</i>	E		M/HO	
		Canard pilet	<i>Anas acuta</i>	A		MR/HO	



TADORNE DE BELON (PHOTO JEAN-PAUL LEAU).



CANARD PILET (PHOTO JEAN-PAUL LEAU).

Nouvelle liste des oiseaux de l'Yonne

Nouvelle liste des oiseaux de l'Yonne

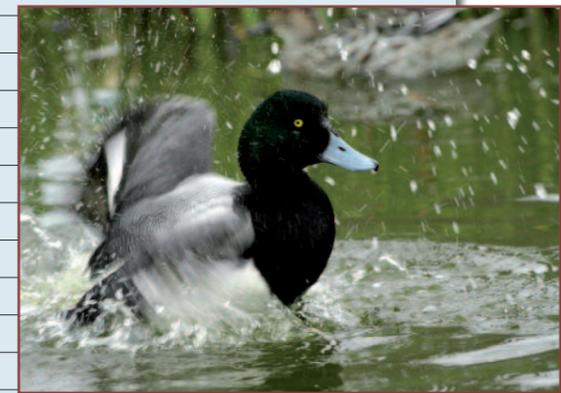
Ordres	Familles	Noms français	Noms scientifiques	Catégories	Statut nidification 2000-2014	Statut migr./hiv. 2000-2014	Remarques
		Sarcelle d'été	<i>Anas querquedula</i>	A	O	MPC	
		Sarcelles à ailes bleues	<i>Anas discors</i>	D		M/HO	
		Canard souchet	<i>Anas clypeata</i>	A	?	MPC/HR	
		Nette rousse	<i>Netta rufina</i>	A	R	M/HR	Nicheur depuis 2009
		Nette demi-deuil	<i>Netta peposaca</i>	E		M/HO	
		Fuligule milouin	<i>Aythya ferina</i>	A	R	M/HC	
		Fuligule à bec cerclé	<i>Aythya collaris</i>	A		HO	Hivers 2000 à 2004
		Fuligule nyroca	<i>Aythya nyroca</i>	A		M/HR	
		Fuligule morillon	<i>Aythya fuligula</i>	A	R	M/HPC	
		Fuligule milouinan	<i>Aythya marila</i>	A		HO	
		Eider à duvet	<i>Somateria mollissima</i>	A		HO	Dernier en 2004
		Harelda boréale	<i>Clangula hyemalis</i>	A		HO	Dernier en 2013
		Macreuse noire	<i>Melanitta nigra</i>	A		HO	
		Macreuse brune	<i>Melanitta fusca</i>	A		HO	
		Garrot à œil d'or	<i>Bucephala clangula</i>	A		M/HR	
		Harle piette	<i>Mergus albellus</i>	A		M/HR	
		Harle huppé	<i>Mergus serrator</i>	A		HO	
		Harle bièvre	<i>Mergus merganser</i>	A		M/HR	
		Erismature rousse	<i>Oxyura jamaicensis</i>	C		HO	Dernier en 2002
		Lagopède alpin	<i>Lagopus muta</i>	B			1 tué vers Auxerre en 1861 (Rabé)
		Colin de Virginie	<i>Colinus virginianus</i>	E			Observé dans les années 1980
		Perdrix choukar	<i>Alectoris chukar</i>	E			Observé dans les années 1980
		Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i>	AC	PC	SPC	
		Perdrix grise	<i>Perdix perdix</i>	AC	PC	SPC	
		Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	A	PC	MPC	
		Faisan vénéré	<i>Syrmaticus reevesii</i>	C	?	SR	Dernier en 2014
		Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	C	PC	SPC	
		Faisan doré	<i>Chrysolophus pictus</i>	E			Observé dans les années 1990
		Plongeon catmarin	<i>Gavia stellata</i>	A		HO	
		Plongeon arctique	<i>Gavia arctica</i>	A		HO	
		Plongeon imbrin	<i>Gavia immer</i>	A		HO	
		Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	A	PC	M/HPC	
		Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>	A	PC	M/HPC	
		Grèbe jougris	<i>Podiceps grisegena</i>	A	O	M/HO	Nicheur exceptionnel en 1978 et 2011
		Grèbe esclavon	<i>Podiceps auritus</i>	A		HO	
		Grèbe à cou noir	<i>Podiceps nigricollis</i>	A	O	M/HR	
		Océanite culblanc	<i>Oceanodroma leucorhoa</i>	B			1 mort en 1880 (Rabé)
		Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	A	R	M/HC	1 ^{re} nidification certaine en 2003
		Butor étoilé	<i>Botaurus stellaris</i>	A	E	M/HO	Dernier chanteur en 1989
		Blongios nain	<i>Ixobrychus minutus</i>	A	R	MR	
		Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>	A	O	M/HO	
		Crabier chevelu	<i>Ardeola ralloides</i>	A		M/HO	Observé en 2012 et 2014
		Héron garde-boeufs	<i>Bubulcus ibis</i>	A		MO	
		Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	A		MPC/HO	



SARCELLE D'ÉTÉ (PHOTO JEAN-PAUL LEAU).



EIDER À DUJET (PHOTO JEAN-PAUL LEAU).

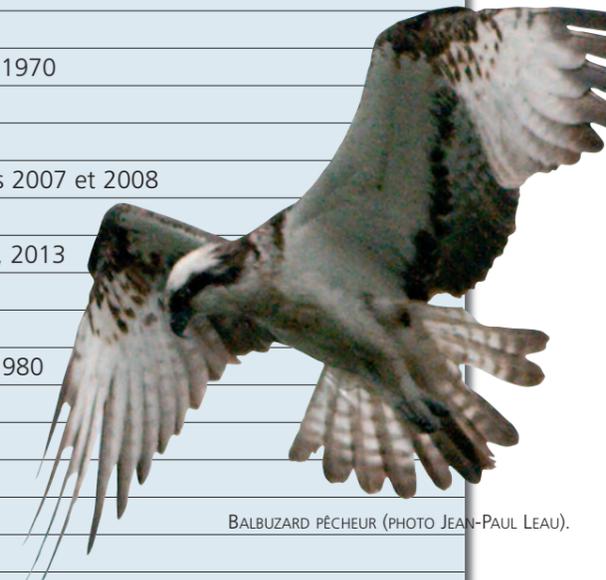


FULIGULE MILOUINAN (PHOTO JEAN-PAUL LEAU).

Ordres	Familles	Noms français	Noms scientifiques	Catégories	Statut nidification 2000-2014	Statut migr./hiv. 2000-2014	Remarques
		Grande Aigrette	<i>Casmerodius albus</i>	A		M/HPC	
		Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	A	PC	M/HPC	
		Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i>	A	?	MO	Nicheur en 1991
	Ciconiidés	Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>	A	?	MR	
		Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	A	O	MPC/HO	1 couple de 1995 à 2008
	Threskiornithidés	Ibis falcinelle	<i>Plegadis falcinellus</i>	A			2 individus tués en 1960 à l'étang de Galetas
		Ibis sacré	<i>Threskiornis aethiopicus</i>	C		MO	Observé en 2007 et 2014
		Spatule blanche	<i>Platalea leucorodia</i>	A		MO	
		Spatule d'Afrique	<i>Platalea alba</i>	D			1 en 1987
	Phœnicoptéridés	Flamant rose	<i>Phoenicopterus roseus</i>	D			1 observation dans les années 1970
Accipitriformes	Accipitridés	Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	A	PC	MPC	
		Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	A	PC	MPC	
		Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	A	O	MPC/HR	Dernières nidifications connues 2007 et 2008
		Pygargue à queue blanche	<i>Haliaeetus albicilla</i>	A		HO	Dernier en 2009
		Vautour fauve	<i>Gyps fulvus</i>	A		M/HO	Observé en 2001, 2007, 2009, 2013
		Vautour moine	<i>Aegypius monachus</i>	A		M/HO	1 en juin 2005
		Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	A	?	MR	
		Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	A		MR	Nicheur occ. dans les années 1980
		Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	A	PC	M/HPC	
		Busard pâle	<i>Circus macrourus</i>	A		MO	
		Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	A	PC	MPC	
		Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>	A	R	M/HR	
		Épervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	A	C	M/HC	
		Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	A	TC	M/HTC	
		Buse pattue	<i>Buteo lagopus</i>	A		HO	Observé en 2009 et 2010
		Aigle botté	<i>Hieraaetus pennata</i>	A	?	MR	
		Aigle royal	<i>Aquila chrysaetos</i>	A			Observé en 1978 et 1981 (Rabé)
		Aigle impérial	<i>Aquila heliaca</i>	B			Nicheur depuis 2011
Falconiformes	Pandionidés	Balbusard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	A	R	MPC	
	Falconidés	Faucon crécerelle	<i>Falco tinninculus</i>	A	C	M/HC	
		Faucon kobez	<i>Falco vespertinus</i>	A		MO	Dernier en 2005
		Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>	A		M/HR	
		Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	A	PC	MPC	
		Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	A	R	M/HR	
Gruiformes	Rallidés	Râle d'eau	<i>Rallus aquaticus</i>	A	R	M/HR	
		Marouette ponctuée	<i>Porzana porzana</i>	A		MR	
		Marouette poussin	<i>Porzana parva</i>	A		MO	Dernier en 2010
		Marouette de Baillon	<i>Porzana pusilla</i>	A		MO	Dernier en 2010
		Râle des genêts	<i>Crex crex</i>	A	O	MO	
		Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	A	C	SC	
		Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>	A	PC	M/HC	
	Gruidés	Grue cendrée	<i>Grus grus</i>	A		MTC/HR	
	Otididés	Outarde canepetière	<i>Tetrax tetrax</i>	A	E	MO	Dernier en 2000
		Outarde barbue	<i>Otis tarda</i>	BE		MO	Une compagnie en déc. 1892, 1 individu issu de réintroduction en 2005



HÉRON POURPRÉ (PHOTO JEAN-PAUL LEAU).



BALBUZARD PÊCHEUR (PHOTO JEAN-PAUL LEAU).



FAUCON CRÉCERELLE (PHOTO JEAN-PAUL LEAU).

Ordres	Familles	Noms français	Noms scientifiques	Catégories	Statut nidification 2000-2014	Statut migr./hiv. 2000-2014	Remarques	
Charadriiformes	Haematopodidés	Huîtrier pie	<i>Haematopus ostralegus</i>	A		M/HO		
		Échasse blanche	<i>Himantopus himantopus</i>	A	O	MO	Nicheur en 2005 et 2011	
	Recurvirostridés	Avocette élégante	<i>Recurvirostra avosetta</i>	A		MO		
		Burhinidés	Œdicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i>	A	R	MR/HO	
	Charadriidés		Petit Gravelot	<i>Charadrius dubius</i>	A	PC	MPC	
		Grand Gravelot	<i>Charadrius hiaticula</i>	A		MR		
		Gravelot à collier interrompu	<i>Charadrius alexandrinus</i>	A			Dernier en 1996	
		Pluvier guignard	<i>Charadrius morinellus</i>	A		MO	Observé en 2010 et 2013	
		Pluvier fauve	<i>Pluvialis fulva</i>	A			1 en octobre 1999	
		Pluvier doré	<i>Pluvialis apricaria</i>	A		M/HR		
		Pluvier argenté	<i>Pluvialis squatarola</i>	A		M/HO		
		Vanneau sociable	<i>Vanellus gregarius</i>	A		MO		
		Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	A	R	M/HC	Dernier en 2013	
		Scolopacidés	Bécasseau maubèche	<i>Calidris canutus</i>	A		MO	
			Bécasseau sanderling	<i>Calidris alba</i>	A		MO	
			Bécasseau minute	<i>Calidris minuta</i>	A		MO	
			Bécasseau de Temminck	<i>Calidris temminckii</i>	A		MO	
			Bécasseau tacheté	<i>Calidris melanotos</i>	A		MO	
			Bécasseau cocorli	<i>Calidris ferruginea</i>	A		MO	
	Bécasseau violet		<i>Calidris maritima</i>	B				
	Bécasseau variable		<i>Calidris alpina</i>	A		MR/HO		
	Combattant varié		<i>Philomachus pugnax</i>	A		MR		
	Bécassine sourde		<i>Lymnocyptes minimus</i>	A		M/HR		
	Bécassine des marais		<i>Gallinago gallinago</i>	A	O	MPC/HR		
	Bécassine double		<i>Gallinago media</i>	A			Observé dans les années 1980	
	Bécasse des bois		<i>Scolopax rusticola</i>	A	R	MPC/HR		
	Barge à queue noire		<i>Limosa limosa</i>	A		MR		
	Barge rousse		<i>Limosa lapponica</i>	A		MO		
	Courlis corlieu		<i>Numenius phaeopus</i>	A		MO		
	Courlis cendré		<i>Numenius arquata</i>	A		MR		
	Chevalier arlequin		<i>Tringa erythropus</i>	A		MR		
	Chevalier gambette	<i>Tringa totanus</i>	A		MPC	Nicheur en 1988		
	Chevalier aboyeur	<i>Tringa nebularia</i>	A		MPC			
Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus</i>	A		MPC/HR				
Chevalier sylvain	<i>Tringa glareola</i>	A		MR				
Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	A	?	MC/HO				
Tournepierre à collier	<i>Arenaria interpres</i>	A		MO				
Phalarope à bec large	<i>Phalaropus fulicarius</i>	B			(Rabé)			
Stercorariidés	Labbe pomarin	<i>Stercorarius pomarinus</i>	A			Donnée non datée dans l'inventaire des oiseaux de France		
	Labbe parasite	<i>Stercorarius parasiticus</i>	B			1 jeune tué en février 1893		
	Labbe à longue queue	<i>Stercorarius longicaudus</i>	A			1 récupéré mourant en septembre 1991		
Laridés	Mouette tridactyle	<i>Rissa tridactyla</i>	A		MO	Observé en 1984, 1995, 2014		
	Mouette rieuse	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	A	R	M/HC			
	Mouette pygmée	<i>Hydrocoloeus minutus</i>	A		MR			



ÉCHASSE BLANCHE (PHOTO ALAIN ROLLAND).



MOUETTE RIEUSE (PHOTO JEAN-PAUL LEAU).



BÉCASSINES DES MARAIS (PHOTO ALAIN ROLLAND).

Ordres	Familles	Noms français	Noms scientifiques	Catégories	Statut nidification 2000-2014	Statut migr./hiv. 2000-2014	Remarques
		Mouette mélanocéphale	<i>Larus melanocephalus</i>	A	R	MR/HO	Nicheur depuis 2012
		Goéland cendré	<i>Larus canus</i>	A		M/HR	
		Goéland brun	<i>Larus fuscus</i>	A		MR	
		Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>	A		MO	Observé en 2008
		Goéland leucophée	<i>Larus michahellis</i>	A	O	MPC/HR	1 ^{re} nidification en 2014
		Goéland marin	<i>Larus marinus</i>	A		MO	1 en mars 2005
	Sternidés	Sterne naine	<i>Sternula albifrons</i>	A	O	MR	1 ^{re} nidification en 2013
		Sterne caspienne	<i>Hydroprogne caspia</i>	A		MO	Observé en 1990, 2010 et 2014
		Guifette moustac	<i>Chlidonias hybridus</i>	A		MR	
		Guifette noire	<i>Chlidonias niger</i>	A		MR	Estivages et parades en 1988 et 1989
		Guifette leucoptère	<i>Chlidonias leucopterus</i>	A		MO	Observé en 2005
		Sterne caugek	<i>Sterna sandvicensis</i>	A			Observé en 1997
		Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	A	R	MR	
		Sterne arctique	<i>Sterna paradisaea</i>	A		MO	Observé en 2000
	Alcidés	Guillemot de Troïl	<i>Uria aalge</i>	B			1 tué en 1869 (Rabé)
		Pingouin torda	<i>Alca torda</i>	B			1 mentionné (Rabé)
Columbiformes	Columbidés	Pigeon biset domestique	<i>Columba livia domestica</i>	C	TC	STC	
		Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>	A	PC	M/HPC	
		Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	A	TC	M/HTC	
		Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	A	TC	STC	
		Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	A	C	MC	
Psittaciformes	Psittacidés	Calopsitte élégante	<i>Nymphicus hollandicus</i>	E		M/HO	
		Perruche à collier	<i>Psittacula krameri</i>	E		M/HO	
		Perruche ondulée	<i>Melopsittacus undulatus</i>	E		M/HO	
Cuculiformes	Cuculidés	Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	A	PC	MPC	
Strigiformes	Tytonidés	Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	A	PC	M/HPC	
	Strigidés	Petit-duc scops	<i>Otus scops</i>	A	O	MO	
		Grand-duc d'Europe	<i>Bubo bubo</i>	A	R	SR	Nicheur depuis 1999
		Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	A	PC	SPC	
		Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	A	C	SC	
		Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i>	A	PC	SPC	
		Hibou des marais	<i>Asio flammeus</i>	A		M/HO	Commun au milieu du XIX ^e siècle
		Chouette de Tengmalm	<i>Aegolius funereus</i>	A	?	SO	Observé en 2005 et 2006
Caprimulgiformes	Caprimulgidés	Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	A	R	MR	
Apodiformes	Apodidés	Martinet noir	<i>Apus apus</i>	A	C	MC	
		Martinet à ventre blanc	<i>Apus melba</i>	A			Observé en 1994
Coraciiformes	Alcedinidés	Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	A	PC	MPC/HR	
	Méropidés	Guêpier d'Europe	<i>Merops apiaster</i>	A	R	MR	
	Coraciidés	Rollier d'Europe	<i>Coracias garrulus</i>	B			1 tué en 1871 (Rabé)
	Upupidés	Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	A	PC	MPC	
Piciformes	Picidés	Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	A	PC	MPC	
		Pic cendré	<i>Picus canus</i>	A	R	SR	
		Pic vert	<i>Picus viridis</i>	A	C	SC	
		Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	A	PC	SPC	



STERNE CAUGEK (PHOTO JEAN-PAUL LEAU).



TORCOL FOURMILIER (PHOTO JEAN-PAUL LEAU).

Nouvelle liste des oiseaux de l'Yonne

Nouvelle liste des oiseaux de l'Yonne

Ordres	Familles	Noms français	Noms scientifiques	Catégories	Statut nidification 2000-2014	Statut migr./hiv. 2000-2014	Remarques	
		Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	A	C	SC		
		Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i>	A	PC	SPC		
		Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	A	PC	SPC		
Passeriformes	Alaudidés	Alouette calandre	<i>Melanocorypha calandra</i>	B			(Rabé)	
		Alouette calandrelle	<i>Calandrella brachydactyla</i>	B			(Rabé)	
		Alouette piskolette	<i>Calandrella rufescens</i>	B			(Rabé)	
		Cochevis huppé	<i>Galerida cristata</i>	A	R	SR		
		Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	A	PC	MPC/HR		
		Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	A	C	M/HC		
		Alouette haussecol	<i>Eremophila alpestris</i>	B			(Rabé)	
		Hirundinidés	Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	A	PC	MPC	
			Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	A	C	MC	
			Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	A	C	MC	
Pipit de Richard	<i>Anthus richardi</i>		A			Observé en 1987 et 1991		
Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>		A		MR			
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>		A	C	MC			
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>		A	R	MC/HPC			
Pipit à gorge rousse	<i>Anthus cervinus</i>		A			Observé en 1989		
Pipit spioncelle	<i>Anthus spinoletta</i>		A		MR/HO			
Pipit maritime	<i>Anthus petrosus</i>		A					
		Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava flava</i>	A	C	MC		
		Bergeronnette nordique	<i>M. f. thunbergi</i>	A		MR		
		Bergeronnette flavéole	<i>M. f. flavissima</i>	A	O	MO	Couples mixtes en 2010 et 2014	
		Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	A	C	M/HPC		
		Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba alba</i>	A	C	MC/HR		
		Bergeronnette de Yarrell	<i>M. a. yarrellii</i>	A		MO		
	Bombycillidés	Jaseur boréal	<i>Bombycilla garrulus</i>	A		M/HO	Observé suite invasion en 2005	
	Cinclidés	Cincla plongeur	<i>Cinclus cinclus</i>	A	PC	SPC		
	Troglodytidés	Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	A	TC	STC		
	Prunellidés	Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	A	C	M/HC		
		Accenteur alpin	<i>Prunella collaris</i>	A		MO	Observé en 2003	
	Turdidés	Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	A	TC	M/HTC		
		Rosignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	A	C	MC		
		Gorgebleue à miroir	<i>Luscinia svecica</i>	A	?	MR		
		Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	A	C	MC/HR		
		Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	A	PC	MPC		
		Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	A	R	MPC		
		Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	A	C	MC/HR		
		Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	A		MPC		
		Traquet oreillard	<i>Oenanthe hispanica</i>	B			(Rabé)	
		Monticole de roche	<i>Monticola saxatilis</i>	B			Cité en 1854 et 1874 (Rabé)	
		Monticole bleu	<i>Monticola solitarius</i>	B			(Rabé)	
		Merle à plastron	<i>Turdus torquatus</i>	A		MR		
		Merle noir	<i>Turdus merula</i>	A	TC	M/HTC		



ROUGEGORGE FAMILIER (PHOTO JEAN-PAUL LEAU).



TARIER DES PRÉS (PHOTO JEAN-PAUL LEAU).



MERLE À PASTRON (PHOTO JEAN-PAUL LEAU).

Ordres	Familles	Noms français	Noms scientifiques	Catégories	Statut nidification 2000-2014	Statut migr./hiv. 2000-2014	Remarques
		Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>	A	R	M/HPC	
		Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	A	C	MC/HR	
		Grive mauvis	<i>Turdus iliacus</i>	A		M/HPC	
		Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	A	C	MC/HPC	
	Sylviidés	Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	A	?	MO	12 sites de reproduction avant 1985, observé à l'automne 2011 et 2012
		Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>	A		MO	Observé en 2009
		Locustelle tachetée	<i>Locustella naevia</i>	A	PC	MPC	
		Locustelle luscinioïde	<i>Locustella luscinioides</i>	A	E	MO	Observée en 2010, 2013, 2014
		Lusciniole à moustaches	<i>Acrocephalus melanopogon</i>	A		MO	1 ^{re} mention régionale en 2014
		Phragmite aquatique	<i>Acrocephalus paludicola</i>	B			(Rabé)
		Phragmite des joncs	<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>	A	R	MR	
		Rousserolle verderolle	<i>Acrocephalus palustris</i>	A	R	MR	
		Rousserolle effarvate	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	A	PC	MC	
		Rousserolle turdoïde	<i>Acrocephalus arundinaceus</i>	A	R	MR	
		Hypolaïs icterine	<i>Hippolais icterina</i>	A	E	MO	Nicheur commun au XIX ^e siècle dernier cplés au début des années 1990
		Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>	A	C	MPC	
		Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	A	TC	MTC/HR	
		Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	A	C	MPC	
		Fauvette babillarde	<i>Sylvia curruca</i>	A	PC	MPC	
		Fauvette orphée	<i>Sylvia hortensis</i>	A			Observée en 1989 et 1997
		Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	A	C	MC	
		Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	A			Observée en 1984
		Pouillot à grands sourcils	<i>Phylloscopus inornatus</i>	A		MO	1 ^{res} mentions régionales en 2011 et 2013
		Pouillot de Bonelli	<i>Phylloscopus bonelli</i>	A	R	MR	
		Pouillot siffleur	<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	A	PC	MPC	
		Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	A	TC	MTC/HR	
		Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	A	PC	MC	
		Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	A	PC	M/HPC	
		Roitelet triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	A	C	MC/HPC	
	Muscicapidés	Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	A	PC	MPC	
		Gobemouche à collier	<i>Ficedula albicollis</i>	B			
		Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>	A		MPC	
	Timaliidés	Panure à moustaches	<i>Panurus biarmicus</i>	A		MO	Observé en 2008
	Aegithalidés	Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus europaeus</i>	A	C	M/HC	
		Mésange à longue queue nordique	<i>A. c. caudatus</i>	A		M/HO	Observé suite invasion en 2010
	Paridés	Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	A	TC	M/HTC	
		Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	A	TC	M/HTC	
		Mésange huppée	<i>Lophophanes cristatus</i>	A	PC	SPC	
		Mésange noire	<i>Periparus ater</i>	A	R	M/HR	
		Mésange boréale	<i>Poecile montanus</i>	A	R	SR	
		Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	A	C	SC	
	Sittidés	Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	A	C	M/HC	
	Tichodromadidés	Tichodrome échelette	<i>Tichodroma muraria</i>	A		HO	Observé en 2001, 2003
	Certhiidés	Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	A	C	SC	



HYPOLAÏS POLYGLOTTE (PHOTO JEAN-PAUL LEAU).



SITTELE TORCHEPOT (PHOTO JEAN-PAUL LEAU).

Ordres	Familles	Noms français	Noms scientifiques	Catégories	Statut nidification 2000-2014	Statut migr./hiv. 2000-2014	Remarques
	Rémizidés	Rémiz penduline	<i>Remiz pendulinus</i>	A		MR	
	Oriolidés	Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	A	PC	MPC	
	Laniidés	Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	A	PC	MPC	
		Pie-grièche à poitrine rose	<i>Lanius minor.</i>	B			Très commune fin XIX ^e siècle
		Pie-grièche grise	<i>Lanius excubitor</i>	A	E	M/HR	Plus d'indices de nidification depuis les années 1990
		Pie-grièche à tête rousse	<i>Lanius senator</i>	A	R	MR	
	Corvidés	Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	A	C	M/HC	
		Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	A	C	SC	
		Cassenoix moucheté	<i>Nucifraga caryocatactes</i>	A		MO	Observé en 1987, 2003
		Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	A	C	M/HC	
		Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	A	C	M/HC	
		Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	A	C	SC	
		Corneille mantelée	<i>Corvus cornix</i>	A			Observé en 1975, 1983, 1985
	Sturnidés	Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	A	TC	M/HTC	
		Étourneau unicolore	<i>Sturnus unicolor</i>	B			1 tué au XIX ^e siècle (Rabé)
		Étourneau roselin	<i>Sturnus roseus</i>	B			Cité au XIX ^e siècle (Rabé)
	Passéridés	Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	A	TC	STC	
		Moineau cisalpin	<i>P. d. italiae</i>	B			Cité au XIX ^e siècle (Rabé)
		Moineau espagnol	<i>Passer hispaniolensis</i>	B			1 tué en 1864 (Rabé)
		Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	A	R	SR	
		Moineau soulcie	<i>Petronia petronia</i>	B			Cité au XIX ^e siècle (Rabé)
		Niverolle alpine	<i>Montifringilla nivalis</i>	A			Observé en 1984
	Fringillidés	Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	A	TC	M/HTC	
		Pinson du Nord	<i>Fringilla montifringilla</i>	A		M/HPC	
		Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	A	PC	M/HR	
		Venturon montagnard	<i>Serinus citrinella</i>	B			(Rabé)
		Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	A	C	M/HC	
		Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	A	C	M/HC	
		Tarin des aulnes	<i>Carduelis spinus</i>	A		M/HPC	
		Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	A	C	M/HPC	
		Linotte à bec jaune	<i>Carduelis flavirostris</i>	A			Observé en 1982
		Sizerin flammé	<i>Carduelis flammea</i>	A		M/HO	Observé en 2008
		Sizerin cabaret	<i>C. f. cabaret</i>	A		M/HR	
		Bec-croisé des sapins	<i>Loxia curvirostra</i>	A	O	M/HR	Nicheur en 2011
		Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula europoea</i>	A	PC	M/HPC	
		Bouvreuil trompettant	<i>P. p. pyrrhula</i>	A		M/HO	Observé en 2012, 2013
		Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	A	PC	M/HPC	
	Emberizidés	Bruant des neiges	<i>Plectrophenax nivalis</i>	A		MO	Observé en 2005, 2010
		Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	A	C	M/HC	
		Bruant zizi	<i>Emberiza cirius</i>	A	C	SC	
		Bruant fou	<i>Emberiza cia</i>	A		HO	Observé en 2001, 2002, 2008, 2009, 2010
		Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i>	A	E	MO	Nicheur assez commun au XIX ^e siècle, derniers chanteurs en mai 2000
		Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	A	PC	M/HPC	
		Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	A	C	M/HPC	



PINSON DU NORD (PHOTO JEAN-PAUL LEAU).



LINOTTE MÉLODIEUSE (PHOTO JEAN-PAUL LEAU).

Bilan du programme STOC dans l'Yonne en 2014 et tendances à court terme

PAR FRANÇOIS BOUZENDORF

FAUCON GRÉCERELLE (PHOTO JEAN-PAUL LEAU).



Introduction

LE PROGRAMME DE SUIVI TEMPOREL des oiseaux communs (STOC) a été relancé en 2001 au niveau national, et en 2008 au niveau régional. La Bourgogne bénéficie depuis d'un échantillon satisfaisant et représentatif des milieux régionaux produisant plusieurs indicateurs fiables de l'état de santé des populations d'oiseaux nicheurs. L'Yonne participe pleinement à cet effort puisque c'est le département qui fournit le plus grand nombre de carrés suivis dans la région.

Ce bilan annuel présente une analyse des données récoltées sur ces carrés en 2014. Dans un premier temps, il tentera de montrer comment les effectifs nicheurs se sont comportés suite aux printemps 2012 et 2013 particulièrement défavorables à la reproduction. Dans un second temps, il exposera les variations d'abondances à court terme les plus significatives calculées dans le département depuis 2008.

Matériel et méthodes

Le protocole du STOC, établi au niveau national par le CRBPO, a été fidèlement respecté cette année encore. Toute différence de résultats

entre les années (hausse ou baisse des effectifs) traduit donc une réalité biologique et n'est pas liée à la façon dont les données sont récoltées sur le terrain. Seul le nombre de carrés échantillonnés peut varier d'une année sur l'autre, suite à l'abandon de certains ou la prise en charge de nouveaux, ce qui peut réduire le poids statistique de certaines analyses. La clé de ce programme réside en effet dans la continuité du suivi des carrés échantillon.

STOC-Capture

Ce volet particulier réalisé grâce au baguage donne accès à des données démographiques fines inaccessibles par la simple observation visuelle ou auditive. La station STOC-Capture de la réserve ornithologique de Bas-Rebourseaux, comprenant 12 filets de 12 mètres chacun, a été reconduite en 2014, soit la 7^e année de suivi. Le nombre et l'emplacement des filets ainsi que les dates des opérations ont été identiques aux années précédentes. Les nouveaux oiseaux capturés ont été bagués, les contrôles d'oiseaux bagués les années précédentes ont été notés, l'espèce, l'âge et le sexe de chaque individu ont été déterminés dans la mesure du possible.



FAUVETTE GRISSETTE (PHOTO JEAN-PAUL LEAU).

respond à la somme des nombres maximaux d'individus contactés lors de l'un ou l'autre des passages sur chaque point. En 2014, 32 carrés ont été suivis, soit deux de plus qu'en 2013; les analyses portent ici sur 29 carrés dont les résultats ont été communiqués à temps.

La comparaison des résultats entre 2013 et 2014 portera sur un lot de données communes à 24 carrés alors que l'analyse des variations entre 2008 et 2014 se basera sur un lot de 39 carrés suivis au moins deux années de suite. La valeur des variations d'abondance a été calculée et la significativité statistique de ces valeurs testée grâce au logiciel TRIM pour les espèces à plus de 100 individus comptabilisés sur cette période. Ce chiffre permet de retenir les espèces les plus abondantes, ce qui est un gage d'analyses statistiques plus solides.

STOC-EPS

Ce volet classique consiste à recenser les oiseaux par la vue ou l'audition. Un carré STOC-EPS comprend 10 points d'écoute répartis dans un carré de 2 x 2 km parcouru deux fois au printemps. L'emplacement des points d'écoute, l'observateur et les dates de passages restent les mêmes entre les années. L'indice d'abondance EPS, attribué à chaque espèce et par carré, cor-

Résultats

STOC-Capture

À la réserve ornithologique de Bas-Rebourseaux, 156 oiseaux différents ont été capturés en

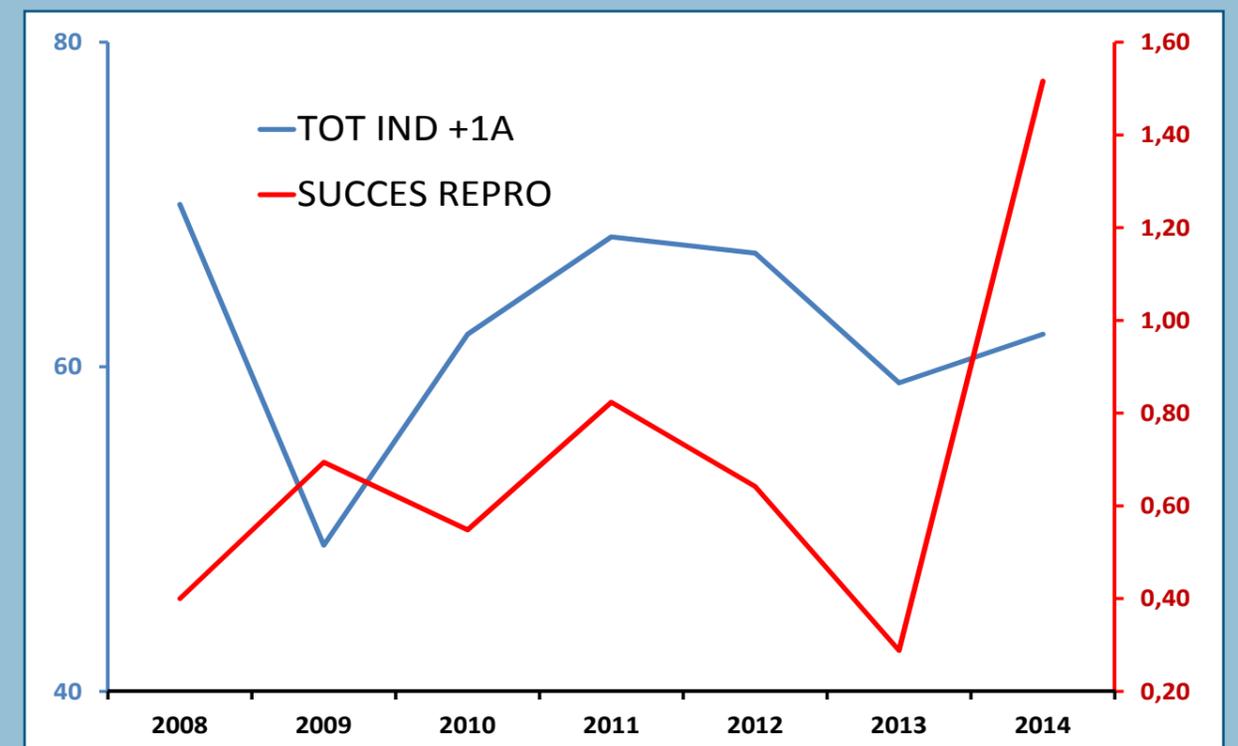


Figure 1. évolution du nombre d'individus matures capturés (courbe bleue) et du succès reproducteur exprimé par le ratio nb jeunes/nb adultes (courbe rouge) au cours de sept années de suivi STOC-Capture à la réserve ornithologique de Bas-Rebourseaux.

2014, soit plus du double qu'en 2013 et le meilleur score depuis le début de ce suivi en 2008.

Le nombre d'adultes reproducteurs a légèrement augmenté par rapport à 2013 mais il est comparable aux années passées et il n'explique pas cette hausse globale des effectifs. C'est surtout le nombre de jeunes produits qui a littéralement explosé en 2014. Par conséquent, le succès reproducteur atteint 1,52 jeunes par adulte capturé, soit le meilleur, et de loin, depuis 2008 (figure 1).

STOC-EPS

Bilan 2014 et comparaison avec 2013

En 2014, 9 136 oiseaux appartenant à 102 espèces ont été dénombrés. Parmi ces espèces, 19 fournissent un indice d'abondance EPS supérieur à 100 individus et sont donc les plus communes suivies par ce programme dans l'Yonne (tableau 1).

La diversité moyenne par carré est de 44,10 espèces (± 9,34; valeurs extrêmes : 25-60) et l'abondance moyenne est de 315,03 oiseaux (± 109,87; valeurs extrêmes : 80-487), la corrélation entre ces deux variables étant forte (figure 2) : un carré riche d'espèces accueille aussi beaucoup d'individus.

Espèce	Abondance EPS
Pigeon ramier	605
Merle noir	416
Fauvette à tête noire	396
Étourneau sansonnet	363
Pinson des arbres	361
Alouette des champs	322
Corbeau freux	318
Mésange charbonnière	268
Corneille noire	249
Pouillot véloce	221
Moineau domestique	210
Rossignol philomèle	194
Hirondelle rustique	181
Tourterelle turque	150
Mésange bleue	137
Troglodyte mignon	133
Linotte mélodieuse	128
Hirondelle de fenêtre	118
Chardonneret élégant	102

Tableau 1 : espèces les plus abondantes dans l'Yonne en 2014 d'après le STOC-EPS.

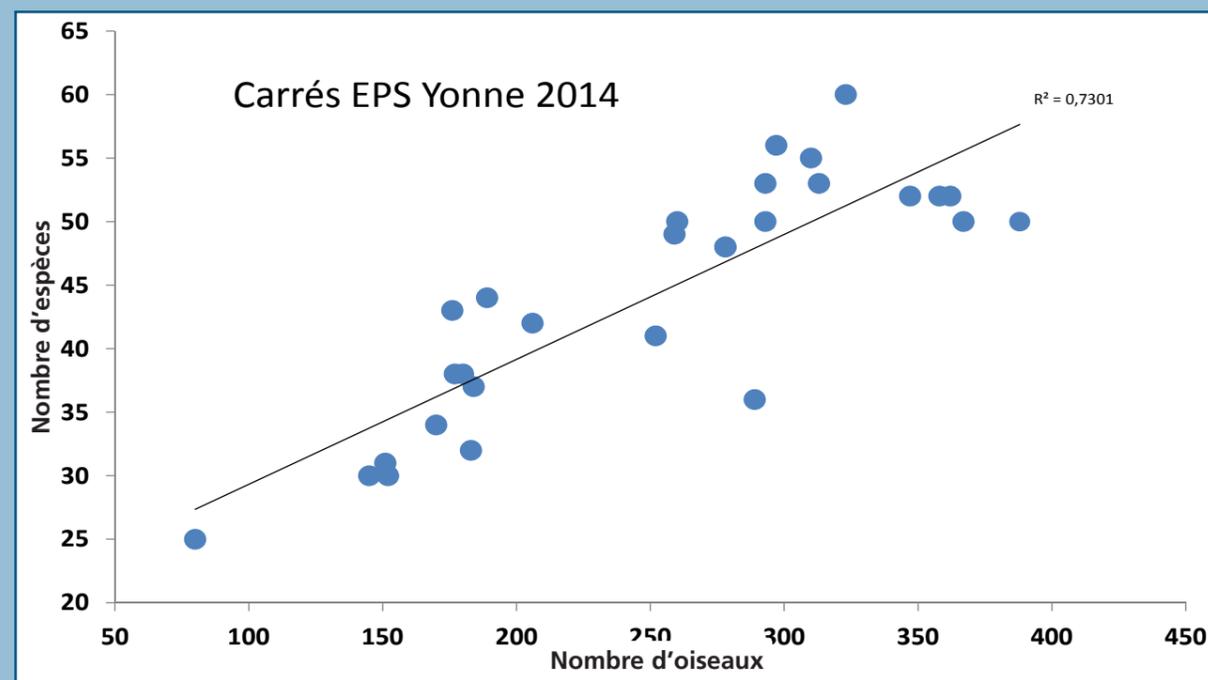


Figure 2 : corrélation entre le nombre d'espèces et le nombre d'individus dénombrés sur les carrés STOC-EPS dans l'Yonne en 2014.

Espèce	Variation 2008-2014
Verdier d'Europe	- 43 %*
Martinet noir	- 60 %*
Faisan de Colchide	- 48 %**
Accenteur mouchet	- 47 %**
Tourterelle des bois	- 45 %**
Coucou gris	- 44 %**
Bruant jaune	- 40 %**
Fauvette grise	- 37 %**
Hirondelle rustique	- 36 %**
Grive musicienne	- 35 %*
Rougegorge familier	- 28 %*
Tourterelle turque	- 24 %*
Pinson des arbres	- 13 %*
Alouette des champs	- 13 %
Merle noir	- 11 %
Mésange charbonnière	- 4 %
Moineau domestique	- 1 %
Rougequeue noir	2 %
Pouillot véloce	3 %
Fauvette à tête noire	3 %
Pipit farlouse	237 %*
Faucon crécerelle	- 48 %
Hirondelle de fenêtre	- 33 %
Pouillot fitis	- 33 %
Alouette lulu	- 29 %
Choucas des tours	- 29 %
Sittelle torchepot	- 23 %
Pie-grièche écorcheur	- 23 %
Tarier pâle	- 21 %
Bergeronnette printanière	- 21 %
Héron cendré	- 17 %
Rossignol philomèle	- 15 %
Troglodyte mignon	- 13 %
Corneille noire	- 13 %
Grosbec casse-noyaux	- 12 %
Bergeronnette grise	- 11 %
Étourneau sansonnet	- 11 %
Pipit des arbres	- 10 %
Bruant proyer	- 10 %

Commentaire
Forte diminution
Diminution modérée
Stable
Forte augmentation
Incertain



TOURTERELLES DES BOIS (PHOTO JEAN-PAUL LEAU).



BRUANT PROYER (PHOTO JEAN-PAUL LEAU).

Espèce	Variation 2008-2014
Linotte mélodieuse	- 9 %
Mésange bleue	- 5 %
Buse variable	- 4 %
Chardonneret élégant	- 2 %
Grimpereau des jardins	- 2 %
Hypolaïs polyglotte	1 %
Pic vert	1 %
Canard colvert	5 %
Serin cini	5 %
Bruant zizi	6 %
Fauvette des jardins	7 %
Loriot d'Europe	9 %
Milan noir	10 %
Grive draine	22 %
Pic épeiche	26 %
Geai des chênes	27 %
Pigeon ramier	28 %
Pie bavarde	30 %
Mésange nonnette	31 %
Mésange à longue queue	34 %
Corbeau freux	48 %
Pigeon biset domestique	95 %
Mouette rieuse	284 %

Commentaire



CHARDONNERET ÉLÉGANT
(PHOTO JEAN-PAUL LEAU).

Incertain



GROSBEC CASSE-NOYAUX
(PHOTO JEAN-PAUL LEAU).

Tableau 2 : variations d'effectifs des espèces les plus abondantes dans l'Yonne entre 2008 et 2014. Les tendances des 21 premières espèces sont validées statistiquement (** si $p < 0,01$ et * si $p < 0,05$).

En 2014, les observateurs ont dénombré 40,4 % d'oiseaux de plus qu'en 2013 sur les mêmes carrés. La moyenne du nombre d'oiseaux comptés par carré montre que cette hausse est statistiquement significative (test de Wilcoxon, $p < 0,0001$).

Tendances 2008-2014

Au cours de la période récente 2008-2014, une sélection de 62 espèces dépassant le seuil des 100 individus comptabilisés a été prise en compte.

Parmi elles, le logiciel TRIM ressort 21 espèces qui présentent une évolution fiable de leurs effectifs (tableau 2 et figure 3) :

- 13 espèces en diminution. On retrouve des espèces signalées en difficulté aux niveaux régional ou national, migratrices transsaha-

riennes (ex : Tourterelle des bois), considérées comme sédentaires (ex : Accenteur mouchet) ou spécialistes d'un type d'habitat (ex : Fauvette grisette).

- 7 espèces stables. Même si les tendances peuvent paraître négatives, par exemple pour l'Alouette des champs ou le Merle noir, elles ne sont pas assez prononcées et ces espèces ne peuvent pas (encore) être considérées comme étant en déclin.
- 1 espèce en hausse, le Pipit farlouse même si cette hausse traduit plus certainement l'augmentation du passage migratoire détecté au printemps au cours des dernières années.

Pour les 41 espèces restantes, l'évolution des effectifs n'est pas suffisamment fiable statistiquement car l'échantillonnage départemental est encore insuffisant pour confirmer ces ten-



Figure 3 : représentation graphique des variations d'effectifs les plus significatives dans l'Yonne depuis 2008.

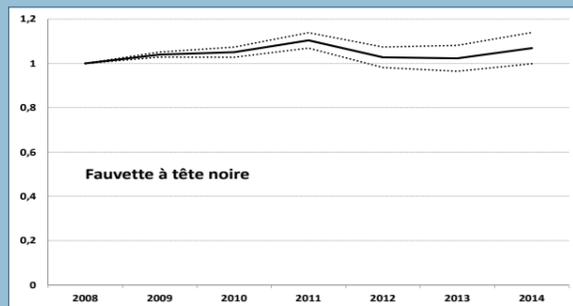
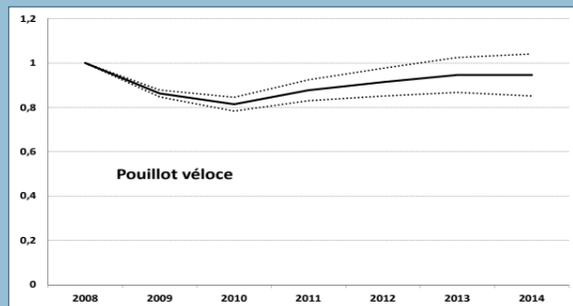
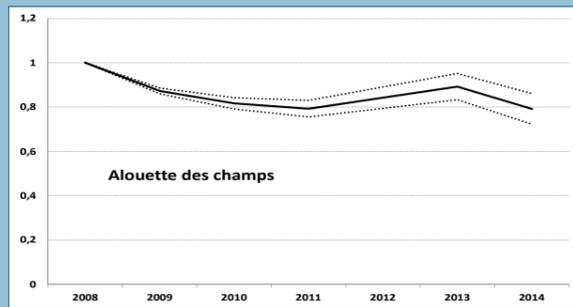
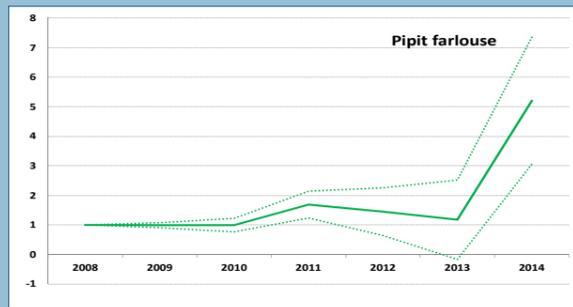
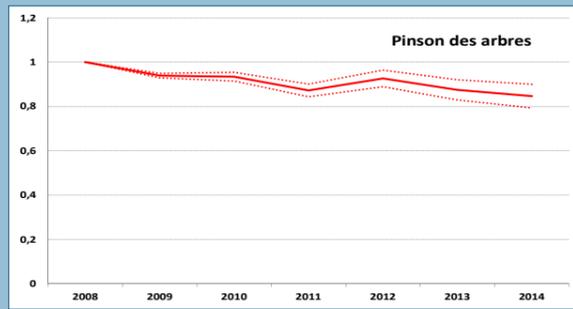


Figure 3 : représentation graphique des variations d'effectifs les plus significatives dans l'Yonne depuis 2008.

dances. Leurs évolutions d'effectifs sont encore incertaines même si certains extrêmes négatifs s'avèrent plutôt inquiétants (ex : Pouillot fitis).

Le regroupement de 46 espèces selon leurs préférences écologiques montre que les spécialistes agricoles et celles liées au bâti semblent en diminution alors que les espèces forestières et celles plus généralistes sont stables. Pour l'ensemble des 62 espèces analysées, l'abondance des oiseaux dans l'Yonne depuis 2008 semble globalement se maintenir à un niveau constant (figure 4).

Conclusion

Les populations d'oiseaux nicheurs dans l'Yonne ont connu deux années difficiles en 2012 et 2013 en raison des mauvaises conditions météorologiques. En 2014, à la faveur d'un printemps plus clément, les effectifs semblent s'être reconstitués puisqu'ils ont progressé de plus de 40 % par rapport à 2013. Toutefois, cette hausse apparente des effectifs peut aussi bien être liée à une détection accrue lors des inventaires réalisés dans de meilleures conditions qu'à une plus grande activité générale des oiseaux. Le succès reproducteur mesuré à Bas-Rebourseaux apporte néanmoins une preuve assez tangible que 2014 est une "bonne année" pour l'avifaune locale avec un record de jeunes produits.

Depuis 2008, l'abondance des oiseaux communs semble stable dans le département mais il existe de fortes disparités selon les espèces. Les espèces spécialistes des habitats agricoles et bâtis semblent notamment être en déclin. Par exemple, la Tourterelle des bois, le Bruant jaune ou la Fauvette grise sont en nette diminution. Le déclin d'espèces telles que l'Accenteur mouchet, la Grive musicienne ou le Rougegorge familier est en revanche un "faux négatif" et révèle l'avancée de la période de reproduction des espèces "sédentaires" moins détectées par les inventaires réalisés à dates fixes.

Remerciements

Ils s'adressent à tous les participants au programme STOC en 2014 : Cécilia Agier, David Beaudoin, Michel Cudel, Patrick Dagnas, Jean-Luc De Rycke, Sarah Dujardin, Richard Friedrich, Roger Geoffrin, Pierre Germond, Jérémy Greillot, Sandrine Guitton, Sabine Mongeot, Alain Rolland, Bruno Surugue et Arthur Vernet.

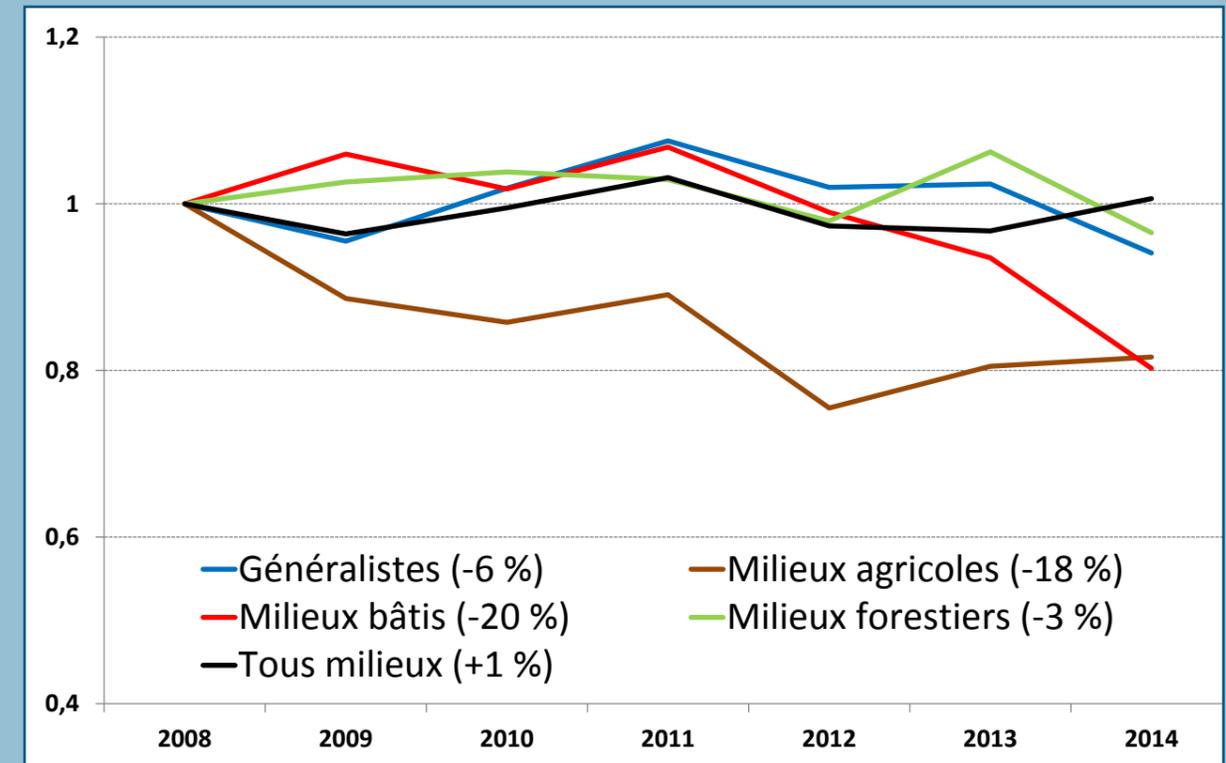


Figure 4 : représentation graphique des variations d'effectifs selon les préférences écologiques dans l'Yonne depuis 2008. La courbe "Tous milieux" prend en compte les 62 espèces analysées, alors que les autres courbes prennent en compte 46 espèces indicatrices des habitats.

Participer au STOC-EPS



Le suivi d'un carré STOC-EPS requiert une certaine connaissance des chants d'oiseaux (mais ne s'adresse pas qu'aux

ornithologues expérimentés) et nécessite deux matinées de 2 ou 3 heures d'observations (variable selon la facilité d'accès aux points d'écoute).

Si vous voulez prendre en charge un carré, contactez la LPO Yonne et un carré vous sera proposé dans un rayon de 10 km autour de chez vous.

Vous pourrez trouver les résultats nationaux du STOC (y compris les tendances pour chaque espèce) ainsi que le suivi d'espèces communes d'autres taxons (chauves-souris, amphibiens, insectes) sur le site "Vigie-Nature" du Muséum national d'histoire naturelle : <http://vigienature.mnhn.fr/>

PIE BAVARDE (PHOTO JEAN-PAUL LEAU).

Premier cas de nidification du Goéland leucophée dans l'Yonne

PAR JÉRÉMY GRÉVILLOT ET ÉRIC MICHEL

Introduction

EN 2014, un couple de Goéland leucophée *Larus michaellis* s'est reproduit à la réserve ornithologique de Bas-Rebourseaux. Espèce nicheuse encore rare en Bourgogne, il s'agit d'un premier cas dans le département de l'Yonne. Sans doute attiré par l'installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND) à proximité, son installation pose aussi des questions de cohabitation avec d'autres espèces, notamment les Sternes pierregarin *Sterna hirundo*.

Chronologie des observations

Le 6 avril 2014, deux Goélands leucophées adultes sont présents sur la réserve ornithologique de Bas-Rebourseaux, à Vergigny. La complicité des oiseaux est évidente notamment quand un oiseau, sans doute le mâle, s'en va chercher un poisson mort qui flottait à la surface du plan d'eau puis l'emmène à sa partenaire. S'agit-il d'un début de parade et d'une adoption des lieux? Toujours est-il que les goélands restent présents jusqu'en soirée. La confirmation arrive

(PHOTO JEAN-PAUL LEAU)

Nidification du Goéland leucophée dans l'Yonne



(PHOTO JEAN-PAUL LEAU)

rapidement puisque, le 9 avril, les deux individus transportent des matériaux sur un petit radeau destiné aux Sternes pierregarins. Cette fois, c'est certain, il y a bien un début de construction de nid. Cette construction se poursuit jusqu'au 15 avril. Le 20 avril, la femelle semble couvrir et l'incubation est toujours en cours le 22 mai. Pendant ce mois, il arrivait que les deux individus couvaient à tour de rôle, comme le montre une observation, le 6 mai. Finalement, le 23 mai, trois poussins sont visibles à proximité d'un adulte resté sur le radeau et ils y resteront jusqu'au 1^{er} juin minimum. Ensuite, à partir du 5 juin, seulement deux jeunes sont présents, laissant penser d'abord que le troisième pouvait être caché sous une faitière. Cela ne fut pas le cas en réalité et uniquement deux oiseaux sont élevés jusqu'à leur envol aux environs du 1^{er} juillet. Le couple et ses deux jeunes seront observés ensemble jusqu'au 3 août puis le couple seul probablement jusqu'au 26 août.

Site de nidification

Entre Champagne et Bourgogne, la réserve ornithologique de Bas-Rebourseaux est située sur une ancienne gravière creusée pour la construction des voies du TGV Paris-Lyon. Ce plan d'eau d'une superficie de 20 hectares se trouve sur le cours de l'Armançon. Il a la particularité d'avoir un renouvellement d'eau assuré par la rivière, ce qui lui permet de ne pas geler en totalité l'hiver et d'y maintenir une abondante faune piscicole.

Depuis une vingtaine d'années, des radeaux y ont été installés, sur lesquels la Sterne pierregarin et la Mouette rieuse *Chroicocephalus ridibundus* se reproduisent régulièrement. Il est à noter qu'à 300 mètres au nord du site, une installation de stockage de déchets non dangereux exploitée depuis 1981 et arrêtée en 2012, a repris ses activités en 2014.

Statut

La forme type du Goéland leucophée niche sur le pourtour de la Méditerranée, sur les côtes ouest de l'Espagne, de la France et en petit nombre jusqu'au sud de la mer du Nord en remontant dans les terres et le long des fleuves. En France, il est nicheur, migrateur et hivernant commun. Lors de leurs mouvements migratoires, les Goélands leucophées quittent les rives de la Méditerranée entre avril et juillet, pour remonter vers le nord, nord-ouest, et nord-est, puis retournent vers leur zones de reproduction entre septembre et novembre (DUBOIS *et al.*, 2008).

En Bourgogne, dans le département de Saône-et-Loire, où il est noté nicheur occasionnel, migrateur et hivernant peu commun, la première preuve de nidification date de 2005 dans la vallée de la Loire. Depuis, il a niché à 3 reprises en 2009, et 2 fois en 2010. À noter que les nicheurs locaux sont pour la plupart sédentaires (FROLET & MÉZANI, 2012). Dans la Nièvre, il est nicheur certain et/ou probable sur les vallées de la Loire et de l'Allier, de 2005 à



(PHOTO JEAN-PAUL LEAU)

2014. Dans le département de l'Yonne, les observations se font en grande majorité d'avril à septembre, les individus étant souvent isolés ou par paires. Il existe aussi quelques données d'effectifs plus importants, notamment en migration (par exemple 35 en vol, le 27 juillet 2014, à Noyers-sur-Serein). Les données d'hivernage restent très rares.

Discussion

La progression du Goéland leucophée en Europe tient en grande partie au développement des installations de stockage de déchets à ciel ouvert dont il a su tirer profit pour se nourrir. Sans doute que la réouverture du centre de stockage des déchets proche de la réserve de Bas-Rebourseaux a eu une influence sur cette première reproduction réussie du Goéland leucophée dans l'Yonne.

Les suivis sur l'avifaune de l'installation de stockage de déchets et des comptages réguliers sur cette espèce permettront à l'avenir de suivre ce couple et éventuellement l'installation d'autres individus.

Par ailleurs, l'espèce entre en compétition pour les sites de reproduction (radeaux flottants) avec les espèces présentes. Ainsi, pour la première fois depuis quelques années, la dizaine de couples de Mouettes rieuses a déserté le site. De plus, elle fait désormais figure de nouveau prédateur et son impact sur les jeunes sternes a déjà été constatée. En conclusion, l'occasion est donnée d'étudier les interactions entre plusieurs espèces qui utilisent les mêmes sites de nidification artificiels. À plus ou moins long terme, il sera possible de constater si un équilibre s'installe ou si la cohabitation est impossible entre ces espèces.

Bibliographie

- DUBOIS P.-J., LE MARÉCHAL P., OLIOSSO G. & YÉSOU P. (2008). Nouvel inventaire des oiseaux de France. *Delachaux et Niestlé*. 559 p.
- FROLET J.-M. & MÉZANI S. (coord.). 2012. *Les oiseaux de Saône-et-Loire*. Inventaire et synthèse des connaissances. *Rev. sci. Bourgogne-Nature* Hors-série 10. 376 p.

Les sous-espèces du Sizerin flammé en Bourgogne

PAR OLIVIER BARDET

Statut général

LE SIZERIN FLAMMÉ *Carduelis flamma* est une espèce qui occupe l'ensemble des hautes latitudes de l'hémisphère nord. Au travers de cette large aire de distribution, l'espèce se sépare en plusieurs sous-espèces : *flamma* dans le Nord de l'Europe, de la Russie et de l'Amérique du Nord, *islandica* en Islande, *rostrata* au Groenland et *cabaret* à la périphérie de la mer du Nord et dans les Alpes.

Cette variété a engendré une série de questions sur la nature réelle de ces formes (STODDART 2013) et leur valeur taxonomique, questions renforcées encore par les problèmes de distinction avec le Sizerin blanchâtre *Carduelis hornemanni*. Certains auteurs ont été jusqu'à distinguer une espèce par forme géographique et récemment, les comités taxonomiques nationaux de Grande-Bretagne, des États-Unis et de Hollande ont traité *cabaret* comme une espèce à part entière, aux cotés de *C. flamma* et *C. hornemanni*.

Statut en Bourgogne

De toutes ces formes, seules les sous-espèces *flamma* et *cabaret* ont été notées en Bourgogne (en France une mention de la sous-espèce *rostrata* existe également selon DUBOIS et al. 2000). Les sous-espèces sont assez rarement notées dans les bases de données départementales, aussi, devant la rareté apparente de la sous-espèce *flamma*, son homologation est demandée.

Le Sizerin flammé au sens large est un visiteur hivernal annuel rare (par exemple en Côte-d'Or, 1 groupe de 10 individus en 2011, aucune donnée en 2012 et 5 groupes pour 12 individus en 2013). Les rares mentions subspecificques



Sizerin flammé, sous-espèce *flamma*, novembre. 2008, Yonne (PHOTO FRANÇOIS BOUZENDORF)

concernent presque toutes la sous-espèce *cabaret*. La situation est la même en Côte-d'Or, en Saône-et-Loire (2 mentions certaines de *cabaret* sur la totalité des données de Sizerin), dans la Nièvre et dans l'Yonne.

La sous-espèce *flamma* apparaît de façon plus sporadique et encore plus rare, souvent à la faveur de vagues plus ou moins importantes de déplacements en automne et en hiver. La sous-espèce *flamma* a été authentifiée par le baguage d'un individu dans l'Yonne, près de Joigny, le 30/11/2008 (F. BOUZENDORF, *comm. pers.*).

Identification

La première différence entre les deux sous-espèces est la taille. Bien que difficile à évaluer sur un oiseau seul, cela peut aider dans une troupe mixte. Les individus de la sous-espèce *flammea* sont plus grands que ceux de la sous-espèce *cabaret*. *Flammea* est environ de la taille d'un Tarin des aulnes *Carduelis spinus* (longueur de l'aile 70-80 mm, moyenne de 74,4 selon STODDART 2013), alors que *cabaret* est plus petit (longueur de l'aile 62-77 mm, moyenne de 69,5). Ces critères de taille influent sur la structure : *flammea* a une longue projection primaire et une queue plus longue que *cabaret*. L'oiseau capturé dans l'Yonne avait une longueur d'aile de 77,5 mm pour une masse de 14,7 g.

Les critères de plumage sont tous sujets à recouvrement entre les deux sous-espèces. Ils sont plus typiques en automne-hiver sur des oiseaux au plumage frais qu'au printemps où les oiseaux aux plumages usés peuvent être très difficiles à attribuer à une des formes.

La teinte générale des oiseaux de la sous-espèce *flammea* est plus "froide" et claire que ceux de la sous-espèce *cabaret*. On notera en

particulier la barre alaire bien blanche et nette, ainsi que les "bretelles" blanches du dos, bien visibles. Le dos est gris-brun, strié. Le croupion est pâle et bien strié. Les stries des flancs sont assez fines et se démarquent sur un fond blanc ou gris-pâle.

La sous-espèce *cabaret* est en général plus brune (brun-chaud), plus fortement striée, avec un croupion contrastant moins avec le dos. La barre alaire des grandes couvertures n'est en générale pas d'un blanc pur (lavée de brun) et les "bretelles" sont moins visibles. Les flancs sont moins contrastés, plus fortement striés sur fond brun ou blanc-sale.

Bibliographie

- DUBOIS P., J., LE MARÉCHAL P., OLIOSSO G. & YÉSOU P. [coord.] (2000). - *Inventaire des oiseaux de France*. Avifaune de la France métropolitaine. Nathan, Paris. 397p.
- STODDART A. (2013). - Redpolls : a review of their taxonomy, identification and British status. *British Birds*, 106 : 708-736.

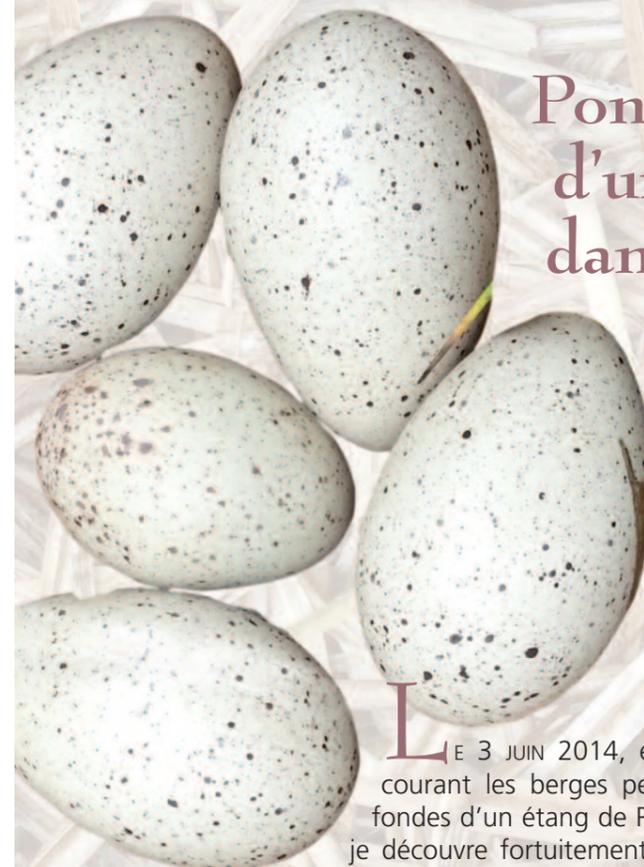
Sizerin flammé, probable sous-espèce *flammea*, avril 2013, Nièvre (PHOTO M. FOUCARD)



DÉCOUVERTE ORIGINALE

Ponte parasite d'une Gallinule poule-d'eau dans un nid de Foulque macroule

PAR FRANÇOIS BOUZENDORF



LE 3 JUIN 2014, en parcourant les berges peu profondes d'un étang de Puisaye, je découvre fortuitement le nid d'une Foulque macroule *Fulica atra*. Plusieurs caractéristiques m'orientent vers cette espèce que je sais nicheuse sur ce site : le nid est tissé de Carex et il est grossièrement dissimulé dans la végétation d'hélophytes, la coupe est largement ouverte et garnie de quelques plumes de couleur ardoisée, et un individu s'est envolé devant moi un instant avant. Le nid contient quatre œufs à fond gris clair ponctués de petites taches noires. Cependant, un cinquième œuf, dont la taille est moindre et dont la coloration est jaunâtre parsemée de taches rougeâtre plus larges, se distingue nettement des autres œufs de la nichée. De rapides recherches me confirment qu'il s'agit bien d'un œuf de Gallinule poule-d'eau *Gallinula chloropus*. Quelques jours plus tard, je retrouve ce nid qui contient d'autres œufs typiques de Foulque macroule pondus entretemps, mais l'œuf de Gallinule poule-d'eau a disparu.

La reproduction de la Gallinule poule-d'eau est complexe, notamment parce que le parasitisme intraspécifique des pontes est répandu. Deux femelles, le plus souvent une mère et sa fille, peuvent ainsi pondre dans le même nid et l'ensemble de la famille, incluant les jeunes de nichées précédentes, participe collectivement à cette reproduction. Cette stratégie évolutive,

dont le principal avantage est une meilleure transmission des gènes, peut concerner jusqu'à 25 % des nids trouvés (GÉROUDET, 2009). En revanche, les cas de parasitisme interspécifique paraissent exceptionnels. La littérature consultée n'en fait part qu'à travers un exemple de cas de pontes dans des nids de Blongios de Chine *Ixobrychus sinensis* (UEDA & NARUI, 2004). Si le parasitisme interspécifique fait figure d'exception chez la Gallinule poule-d'eau, cette ponte dans un nid de Foulque macroule semble donc être totalement accidentelle. Elle est peut-être le fruit d'une frustration consécutive à la destruction d'une ponte déjà entamée.

Bibliographie

- GÉROUDET P. (2009). Grands Échassiers, Galinacés, Râles d'Europe. *Delachaux et Niestlé*, Paris.
- UEDA K. & NARUI Y. (2004). A new breeding tactic of the Common Moorhen: interspecific brood parasitism of bittern nests. *Ornithological Science* 3 : 163-166.

Les œufs, PHOTO FRANÇOIS BOUZENDORF.
La Gallinule poule-d'eau, PHOTO JEAN-PAUL LEAU.



Nidification de la Mouette mélanocéphale dans l'Yonne, premier cas bourguignon

PAR FRANÇOIS BOUZENDORF

Résumé

EN 2012, CINQ COUPLES DE MOUETTES MÉLANOCÉPHALES *Larus melanocephalus* se sont reproduits avec succès sur une ancienne gravière, dans le nord de l'Yonne. Il s'agit du premier cas en Bourgogne. Les oiseaux se sont installés dans une colonie mixte de Mouettes rieuses *Chroicocephalus ridibundus* et de Sternes pierregarins *Sterna hirundo* et au moins quatre jeunes se sont envolés. La croissance semble rapide puisque, en 2013, entre 30 et 35 couples ont produit plus de 60 jeunes. L'installation de cette nouvelle espèce s'inscrit dans le contexte d'accroissement des populations d'oiseaux d'eau nicheurs en Bourgogne et au-delà, sans doute en lien avec la forte dynamique des populations du sud de la Seine-et-Marne. Le succès de ces reproductions successives, la présence de jeunes reproducteurs mais aussi celle d'immatures permettent d'envisager une installation durable, à condition que l'état de conservation du site soit maintenu.

Introduction

Nicheuse en France depuis 1965 (JOHNSON & ISENMANN, 1971), la Mouette mélanocéphale a rapidement colonisé de nombreuses zones humides à travers le pays : delta de la Camargue, marais littoraux du Pas-de-Calais, îles de la Loire, marais salants et polders vendéens, gravières en Alsace et en Ile-de-France (ISENMANN *et al.*, 2004). Cette forte expansion géographique s'accompagne d'un accroissement numérique rapide et les effectifs français avoisinaient les 10 000 couples en 2011 (PIN & SADOUL, 2012). En Bourgogne, la Mouette mélanocéphale n'était jusqu'à présent qu'une espèce migratrice rare et une hivernante occasionnelle. Elle fait désormais partie de l'avifaune nicheuse de la région puisque cinq couples se sont reproduits avec succès sur une ancienne gravière de l'Yonne en 2012, passant à plus de trente couples en 2013.

PHOTO FRANÇOIS BOUZENDORF

Nidification de la Mouette mélanocéphale dans l'Yonne

Description du site

Le site de reproduction est celui d'une colonie mixte de Mouettes rieuses *Chroicocephalus ridibundus* et de Sternes pierregarins *Sterna hirundo* localisée sur la commune de Véron, en basse vallée de l'Yonne, dans le nord du département. Cette colonie est implantée sur un petit îlot artificiel de 1450 m² aménagé à l'issue de l'exploitation d'une ancienne gravière de granulats alluvionnaires. Les premiers couples de Sternes pierregarins s'installent sur le site en 2010 seulement et quelques couples de Mouettes rieuses l'année suivante. En 2012, cet îlot prend véritablement l'aspect d'une colonie importante de laridés, rassemblant près de 150 couples de mouettes et 15 couples de sternes. L'îlot proprement dit héberge également plusieurs nichées de Canards colverts *Anas platyrhynchos*, Fuligules morillons *Aythya fuligula* (3 à 5 couples) et Nette rousse *Netta rufina* (1 couple). La Bernache du Canada *Branta canadensis*, désormais régulière, pourrait s'y reproduire prochainement. Sur les berges en pente douce du plan d'eau, on trouve un à deux couples de Vanneaux huppés *Vanellus vanellus* et les quelques massifs de phragmites accueillent plusieurs chanteurs de Rousserolles effarvates *Acrocephalus scirpaceus*.

Chronologie des observations

Dès la fin mars 2012, les Mouettes rieuses investissent l'îlot. Les effectifs augmentent rapidement et près de cent couples sont déjà cantonnés ou couvent à la mi-avril. Sans doute attirées par cette colonie, quatre Mouettes mélanocéphales adultes (plumage de plus de 3^e année calendaire) sont observées pour la première fois le 19 avril. Elles effectuent des parades nuptiales (intimidations, appels, poursuites en vol) même si ces comportements ne sont pas rares en période de migration (*obs. pers.*). Le 27 avril, cinq couples sont présents, dont quatre sont regroupés dans

un même secteur. Ils défendent des territoires vis-à-vis de leurs congénères et des Mouettes rieuses, et des nourrissages entre partenaires sont constatés. Trois de ces couples sont composés d'oiseaux de 3^e année calendaire, un couple



Mouette mélanocéphale adulte (PHOTO JEAN-MARC GUILPAIN)

d'oiseaux adultes et un couple mixte constitué d'un oiseau adulte et d'un oiseau de 3^e année calendaire. Le 9 mai, cinq oiseaux sont de toute évidence en position de couvain, alors qu'un autre couple ne semble pas établi. À partir de cette date, le nombre d'individus observés est souvent faible, seuls les couveurs restant sur l'îlot tandis que les partenaires s'alimentent le long de la vallée de l'Yonne. De plus, la pousse de la végétation masque rapidement les nids. Le 22 mai, trois individus immatures de 2^e année calendaire sont tout de même observés en périphérie de la colonie.

Il faut attendre le 14 juin pour obtenir une preuve de réussite de la reproduction avec l'observation de trois jeunes non volants âgés d'environ deux semaines. Le 29 juin, quatre poussins s'exercent au vol mais d'autres restent certainement cachés à couvert dans la végétation. Cette dernière observation ne permettra donc pas d'avoir une idée précise du nombre de jeunes produits et par voie de conséquence du succès reproducteur global de l'espèce.

En 2013, en dépit de la très forte pluviométrie enregistrée, la phénologie de la reproduction n'est pas perturbée. Au contraire, le nombre de Mouettes mélanocéphales est même beaucoup plus important que l'année précédente et, au début du mois de mai, entre 30 et 35 couples couvent. Les oiseaux nicheurs comprennent des



Mouette mélanocéphale adulte (PHOTO JEAN-MARC GUILPAIN)

individus adultes et des individus de 3^e année calendaire en nombre équivalent, auxquels s'ajoutent plusieurs immatures de 2^e année calendaire. Parmi tous ces oiseaux, l'origine de plusieurs d'entre eux a pu être déterminée grâce à leurs bagues colorées lisibles à distance : 2 de France (Vendée, Nord-Pas-de-Calais), 1 de Belgique, 1 d'Allemagne et 1 de Hongrie. Le 23 juin, en accord avec le propriétaire, 59 poussins ont été marqués et munis d'une bague en acier "Muséum Paris" au tibia droit et d'une bague verte à quatre caractères blancs en plastique de type PMMA au tarse gauche. Le 6 juillet, au moins trois jeunes volants non bagués ont été observés, confirmant que tous n'ont pas été repérés lors de l'opération de baguage. Le nombre de poussins produits cette année est estimé à 62-70 oiseaux, soit un taux de reproduction compris entre 1,77 et 2,33 jeunes/couple.

Discussion

La nidification de 5 couples de Mouettes mélanocéphales sur une ancienne gravière de l'Yonne en 2012 est une première en Bourgogne.

L'installation se consolide dès l'année suivante avec 30 à 35 couples. Cet événement n'est toutefois guère surprenant compte tenu de l'expansion spatiale et numérique de l'espèce en France. Il s'inscrit également dans un contexte d'accroissement des populations d'oiseaux d'eau nicheurs en Bourgogne (FROCHOT *et al.*, 2008). En effet, à l'instar d'autres espèces aquatiques, la Mouette mélanocéphale a su tirer profit de la présence du "nouveau" milieu offert par cette gravière. L'aménagement d'un îlot éloigné des berges reste néanmoins l'atout majeur qui répond aux exigences de l'espèce en période de reproduction (ISENMANN *et al.*, 2004, SIBLET, 2010).

Les populations très dynamiques en vallée de la Seine (Bassée) et en vallée de la Loire sont

Bibliographie

- BOUZENDORF F. 2005. Étude d'une colonie de Mouette mélanocéphale *Larus melanocephalus* en basse vallée de la Marne : premiers résultats. *Le Passer* 42-2 : 108-116.
- DANCHIN E., GIRALDEAU L.A. & CEZILLY, F. 2005. Écologie comportementale. *Dunod*, Paris, 637 pages.
- FROCHOT B., GODREAU V. & ROCHE J. 2008. L'expansion récente des oiseaux d'eau. *Alauda* 76-4 : 279-286.
- ISENMANN P., SADOUL N., WAMMSLEY J. & YÉSOU P. 2004. Mouette mélanocéphale. In CADIOU B., PONS J.-M. & YÉSOU P. Oiseaux marins nicheurs de France métropolitaine (1960-2000). *Parthénope*, Mèze, France, 92-96 p.
- JOHNSON A. & ISENMANN P. 1971. La nidification et le passage de la Mouette mélanocéphale *Larus melanocephalus* en Camargue. *Alauda* 39 : 105-111.
- PIN C. & SADOUL N. 2012. Mouette mélanocéphale. In DUPUIS V. (coord.) Les oiseaux nicheurs rares et menacés en France en 2011. *Ornithos* 19-5 : 289-325.
- SIBLET J. Ph. 2010. Pour un aménagement écologique des carrières : exemple en Ile-de-France. In LEFEUVRE J.-C. (coord.) Carrières, biodiversité et fonctionnement des hydrosystèmes. *Bustet et Chastel*, Paris, 381 p.
- YÉSOU P. 1997. Nidification de la Mouette mélanocéphale *Larus melanocephalus* en France, 1965-1996. *Ornithos* 4-2 : 54-62.

peut-être à l'origine de cette nouvelle installation. En 2012, les colonies de la Bassée (200 couples en 2011 contre 35 en 2005; BOUZENDORF, 2005) ont été déstabilisées par les forts niveaux d'eau et bon nombre de couples ont dû se reporter vers d'autres sites (S. VINCENT, *comm. pers.*). En 2013, ces mêmes colonies mais aussi celles de la Loire ont de nouveau été submergées. Ces anomalies météorologiques sont sans doute les éléments déclencheurs de cette colonisation et il est probable que les populations de la Bassée (distantes d'environ 35 km seulement), voire ligériennes, continuent d'alimenter cette nouvelle colonie à l'avenir. La présence de la vallée de l'Yonne pourra faciliter les mouvements d'oiseaux, surtout en provenance de la vallée de la Seine où le rythme de croissance des populations conduira rapidement à la saturation des sites disponibles.

Outre l'accroissement rapide observé entre 2012 et 2013, d'autres éléments laissent penser que la Mouette mélanocéphale peut s'implanter durablement sur ce nouveau site. D'une part, la réussite de cette reproduction incitera sans doute les oiseaux nicheurs à revenir au cours des prochaines années. D'autre part, la proportion de jeunes reproducteurs de 3^e année calendaire est typique des nouvelles colonies et contribue généralement à leur accroissement (YÉSOU, 1997).

Enfin, la fréquentation d'oiseaux immatures de 2^e année calendaire, assimilés à des "prospecteurs" qui évalueraient la qualité de différentes colonies visitées afin de choisir celle de leurs futures reproductions (DANCHIN *et al.*, 2005), peut aussi favoriser le bon dynamisme de cette colonie. Tous ces indices semblent donc encourageants pour une installation durable.

Cela passe toutefois par un maintien du bon état de conservation de l'îlot de reproduc-



Jeune Mouette mélanocéphale lors de son baguage (PHOTO F. BOUZENDORF)

tion. En effet, la prolifération des ligneux, dont certains comme des conifères ont été plantés lors de la remise en état du site, conduira à la fermeture de cet habitat et se révélera bien moins favorable à l'accueil de cette colonie de laridés. De même, la quiétude des abords du site devra être également assurée.

Remerciements

Ils s'adressent à René Lemaître, propriétaire du site, et Christian Dugas, garde du site, pour leur autorisation d'accès; à Camille Duponchel, responsable du baguage de la Mouette mélanocéphale en France pour la fourniture des bagues; à Émeline Bouzendorf, Quentin Burgard, Roger Geoffrin, Jean-Marc Guilpain, Alain et Simon Rolland et Sylvain Vincent, pour l'aide apportée lors du baguage des poussins; de nouveau à Jean-Marc Guilpain, pour ses photos illustrant cette note; à Jean-Philippe Siblet pour ses commentaires relatifs aux sablières du sud de la Seine-et-Marne et de nouveau à Sylvain Vincent pour sa communication de données sur l'espèce dans ce même secteur.

Suivi et protection du Busard cendré en Bourgogne en 2013

PAR BRIGITTE GRAND



(PHOTO DANIEL MAGNIN)

Introduction

LES ÉTUDES DE L'IMPACT DE LA PROTECTION SUR les populations de Busards cendrés menées par le CNRS de Chizé et présentées par Vincent Bretagnolle lors des 19^{es} rencontres busards à Fontaines (71), en octobre 2013, sont sans appel : la protection des nids au moyen de carrés grillagés est la meilleure des protections et permet l'envol de 1,2 poussin de plus par nichée que les nids non protégés. La protection en France, à l'échelle où elle est menée actuellement, permet d'assurer la stabilité de la population de Busard cendré. Son arrêt total provoquerait la quasi extinction de l'espèce dans notre pays en une vingtaine d'années.

Depuis maintenant sept ans, des actions de suivi et de protection des Busards cendré et Saint-Martin sont menées sur l'ensemble de la Bourgogne par les salariés et les bénévoles des associations ornithologiques sous la coordination de l'EPOB. Cet effort porte ses fruits puisque les populations qui bénéficient de ces protections sont stables dans le temps.

Les premiers busards marqués dans le cadre du programme national de marquage des jeunes ont maintenant six ans et les derniers sont à leur tour en âge de se reproduire. Les nombreuses lectures de marques permettent des analyses de plus en plus poussées sur la dynamique de la population des busards bourguignons. Des réponses commencent à être apportées sur le devenir des busards nés en région et sur l'origine des oiseaux nicheurs, ajoutant ainsi du sens à l'effort de protection.

Bilan 2013

1. Résultats de la campagne de terrain

1.1. Localisation des nids

Les nids de Busards cendrés trouvés lors de l'étude en Bourgogne se répartissent en deux noyaux distincts : un noyau oriental (plaine de Saône de la Saône-et-Loire à la Côte-d'Or) et un noyau occidental (Dionzais-Forterre et Jovinien, dans la Nièvre et l'Yonne).

1.2. Bilan de la reproduction

En Bourgogne, en 2013, 56 couples de Busards cendrés ont été observés dont 18 dans l'Yonne. Le nombre de nids s'élève à 40 dont 15 pour l'Yonne. À l'issue de la saison de reproduction, 66 poussins se sont envolés, dont 71 % grâce aux mesures de protection réalisées.

1.3. Milieu de nidification

Cette année encore, le Busard cendré n'a été trouvé nicheur qu'en milieu cultivé. Le blé (58 %) et l'orge (37 %) accueillent la quasi-totalité des nids, la prairie artificielle (luzerne, 2 %) et le colza (2 %) restant des milieux très peu choisis par les busards. Il n'est cependant pas exclu que de rares couples nichent encore en milieu naturel, notamment dans l'ouest de la Saône-et-Loire où ils sont très peu recherchés.

2. Paramètres de la reproduction

Les résultats compilés confirment les dires des observateurs sur le terrain : l'année 2013 fut

catastrophique pour le Busard cendré. Le printemps froid et surtout très pluvieux combiné à un manque flagrant de micromammifères, ont fortement perturbé la reproduction, retardant les dates de pontes, entraînant l'abandon des œufs et limitant le nombre de jeunes à l'envol (figure 1).

2.1. Nombre de couples

Le nombre de couples observés (56 couples) est le plus faible depuis le début du suivi à l'échelle régionale en 2008. Il est même moins élevé qu'en 2012 alors que cette année-là, l'espèce n'avait pas été étudiée dans la Nièvre. Globalement, la tendance semble être à la baisse, mais plusieurs facteurs viennent nuancer cette impression :

- la 1^{re} année de suivi (2008) s'est avérée être une excellente année et le nombre de couples n'a depuis jamais été aussi élevé ;
- comme tous les rapaces dépendants des campagnols, les populations de Busards cendrés sont soumises à d'importantes fluctuations et le recul de six ans n'est probablement pas suffisant pour confirmer cette tendance ;
- en raison des conditions trophiques et météorologiques déplorables, certains couples ont probablement déserté assez rapidement les sites et n'ont pas été détectés lors des prospections si celles-ci n'ont pas eu lieu suffisamment tôt en saison ;
- l'évolution du nombre de couples est variable selon les départements. Dans la Nièvre et en Côte d'Or, après une chute des effectifs entre 2008 et 2009, le nombre de couples s'est à peu près stabilisé. Dans l'Yonne, on assiste à une progression constante depuis 2009, jusqu'à un quasi doublement du nombre de couples en 2012, et à une brusque chute des effectifs en 2013. Les effectifs de Saône-et-Loire sont plus fluctuants avec cependant une baisse de moitié du nombre de couples en 2 ans.

Avec 10 à 18 couples recensés par département sur

Suivi et protection du Busard cendré

les zones bénéficiant d'une protection, la population bourguignonne de Busards cendrés reste malgré tout fragile et il ne faudrait pas que les mauvaises années s'enchaînent.

2.2. Taille des nichées

Tous les paramètres de reproduction sont les plus bas enregistrés depuis 2008. La taille de ponte, qui traduit l'état physiologique des femelles, atteint à peine trois œufs par nid. Il est même en-dessous de 3 en Côte d'Or et dans la Nièvre (2,4 et 2,7) alors qu'il est plus élevé dans l'Yonne (3,6).

Le nombre de poussins par nid subit un décrochement encore plus important indiquant un plus faible taux d'éclosion et une mortalité accrue des tous jeunes poussins. La forte pluviométrie et des températures basses combinées à une assiduité des femelles sur le nid perturbée par le manque de nourriture en sont les causes principales. S'il tourne autour de 2,50 poussins par nid dans la Nièvre, la Saône-et-Loire et l'Yonne, il n'est que de 1,1 en Côte d'Or et atteint ainsi à peine plus de 2 pour l'ensemble de la région (2,1 poussins par nid).

Avec 66 jeunes arrivés jusqu'à l'envol pour 56 couples observés, la productivité est de 1,1 jeune par couple, soit la plus faible constatée depuis 2008. Elle n'atteint même pas un jeune par couple en Saône-et-Loire (0,8) et en Côte d'Or (0,6), alors qu'elle atteint 2,0 jeunes par couple dans l'Yonne.

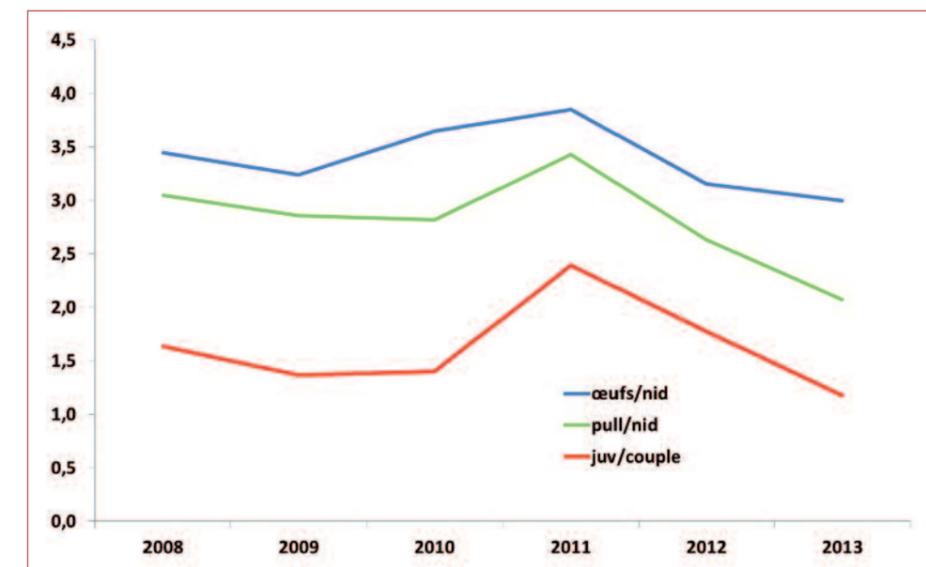


Figure 1 : évolution des paramètres de reproduction du Busard cendré depuis 2008, en Bourgogne.

3. Actions de protection

Les femelles s'étant installées très tardivement, peu de jeunes ont pu s'envoler avant les moissons, bien que celles-ci aient parfois été retardées par les intempéries. Comme en 2012, 29 nids ont été protégés représentant 80 % des poussins éclos. Au final, 47 jeunes ont été sauvés par nos actions, soit 70 % des volants. La figure 2 illustre le bilan de la protection en Bourgogne depuis 2008.

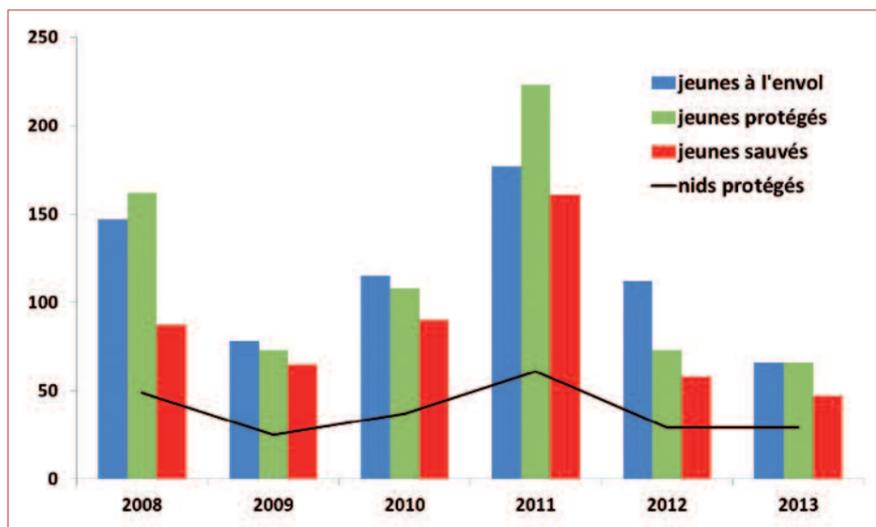


Figure 2 : bilan de la protection du Busard cendré depuis 2008, en Bourgogne.

4. Les échecs

Cette année, le taux d'échec (nombre de jeunes volants/nombre de jeunes éclos) est dans la moyenne de ceux constatés d'habitude (à part 2012 où il était particulièrement bas). Il est de 20 % mais cache de fortes disparités selon les départements. En effet, les busards de la moitié est de la Bourgogne ont particulièrement souffert des mauvaises conditions météo et le taux d'échec y avoisine les 40 %.

De par sa nidification au sol, en milieu agricole, le Busard cendré est le rapace soumis au plus grand nombre de facteurs d'échecs :

- mauvaises conditions météorologiques : elles constituent de loin, cette année, la principale cause de mortalité des poussins ;
- prédation : encore peu de cas avérés cette année ;

- causes humaines : deux soupçons de destruction volontaire et un seul jeune tué lors de la moisson (envolé du grillage).

5. Étude du fonctionnement des populations de Busard cendré en Bourgogne

5.1. Marquage des jeunes busards

Pour rappel, le projet de marquage alaire des jeunes Busards cendrés, initié et coordonné par le CEBC (Centre d'étude biologique de Chizé – CNRS), est parti d'une question simple : pourquoi, à effort de protection équivalent, les populations de busards, selon les régions, sont tantôt croissantes, tantôt stables ou décroissantes ? Et d'un constat évident : l'effort de protection, unique en Europe pour un rapace, montre des signes d'essoufflement. Il apparaissait donc nécessaire de mesurer l'impact de la protection à l'échelle nationale, en vue de l'optimiser, et pour cela, il est

indispensable de comprendre le fonctionnement des populations de Busard cendré et d'identifier les raisons de leurs variations dans le temps et dans l'espace.



Ce poussin, né le 15 juillet, ne survivra pas. (PHOTO ALEXIS RÉVILLON)

L'objectif du programme de marquage est de quantifier la dispersion juvénile du Busard cendré à l'échelle nationale, voire ouest-européenne, afin de mieux appréhender les échanges entre des populations au fonctionnement pouvant être différent (population en milieu naturel ou céréalière, plus ou moins fortement tributaire du camagnol, etc.).

L'utilisation du marquage alaire individuel assure une probabilité de contrôle importante (bien meilleure que le simple baguage) du fait de la très bonne visibilité de cette technique d'identification.

Les dernières marques disponibles ont été posées en 2010. En tout plus de 6000 marques ont été posées, principalement en France (mais aussi en Allemagne et en Hollande) dont 448 en Bourgogne-Franche-Comté (332 pour la seule région Bourgogne).

5.2. Contrôles de busards marqués

Pour les taux de contrôles, on considère aussi la Franche-Comté dont la seule population de Busards cendrés jouxte celle de la basse vallée du Doubs en Saône-et-Loire.

5.2.1. Taux de contrôles interannuels des busards bourguignons

On dénombre jusqu'à présent 90 contrôles interannuels sur les 448 jeunes marqués et s'étant envolés, soit un taux de contrôle de 20 % (tableau 1).

Le taux de contrôle moyen est très satisfaisant puisque un oiseau sur cinq est revu l'année

ou les années suivant son marquage. Il est conforme au taux de contrôle national (19,5 %) (MILLON, 2013). Le taux de contrôle est variable selon l'année de naissance des busards. Il va de 16 % pour les jeunes nés en 2009 à 31 % pour ceux nés en 2010. Il est directement lié au taux de survie. Celui-ci a été calculé à l'échelon national à partir des données de contrôle et les facteurs pouvant expliquer sa variabilité ont été testés. Il s'avère que la condition physique des jeunes lors de l'envol (appréciée par leur poids

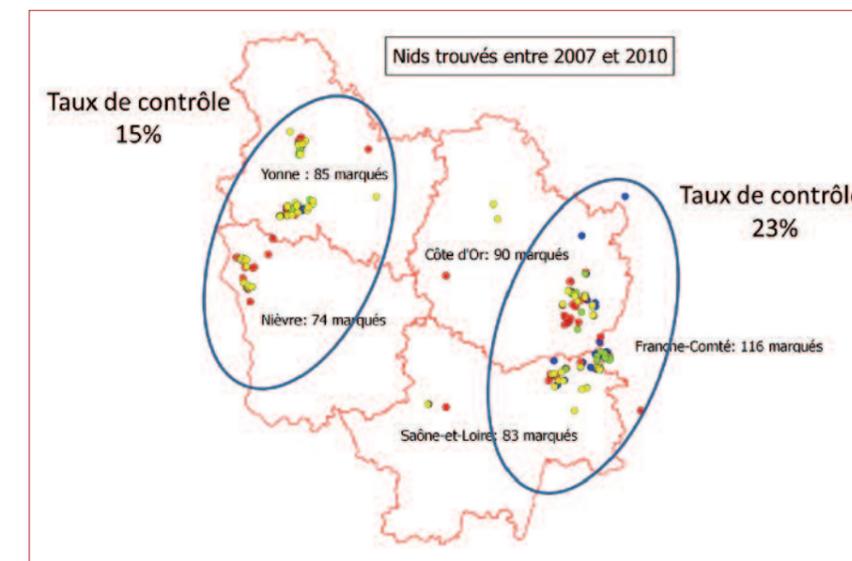


Figure 3 : Carte des nids trouvés, des busards marqués et des taux de contrôle.

lors du marquage) n'a pas d'influence, mais qu'en revanche, la date d'éclosion influe fortement sur la survie. Celle-ci est d'autant plus grande que les oiseaux sont nés tôt (MILLON, 2013). En Bourgogne, le taux de contrôle varie également selon le département de naissance. Il

Année de marquage	2007	2008	2009	2010	Total
Nombre d'oiseaux marqués	110	165	111	62	448
Nombre d'oiseaux contrôlés	21	32	18	19	90
Nombre de mâles	8	15	9	10	41
Nombre de femelles	13	17	9	9	49
Taux de contrôle	19 %	19 %	16 %	31 %	20 %

Tableau 1 : taux de contrôle interannuels en Bourgogne-Franche-Comté en fonction de l'année de marquage

va de 11 % pour les busards nés dans la Nièvre à 30 % pour ceux nés en Saône-et-Loire. De manière générale, les départements de l'est de la région (Jura, Saône-et-Loire et Côte d'or) ont un taux de contrôle plus élevé que ceux de l'ouest (Yonne et Nièvre) (figure 3).

5.2.2. Lieux de contrôles des busards nés en Bourgogne-Franche-Comté

L'enquête Rapaces 2000 avait mis en évidence la répartition du Busard cendré en France en trois pôles de distribution relativement distincts : le centre-ouest (Vendée et Poitou-Charentes), le quart nord-est (Bourgogne-Franche-Comté et Champagne-Ardenne) et le sud (Massif central et Roussillon) (MILLON *et al.*, 2004). Un des objectifs principaux du programme de marquage alaire est d'identifier et de quantifier les échanges entre ces trois pôles de distribution.

Plus de la moitié (61 %) des busards nés en Bourgogne-Franche-Comté et contrôlés les années suivantes le sont dans leur pôle d'origine, à savoir le quart nord-est (figure 4). Plus d'un quart (28 %) est contrôlé dans le pôle centre-ouest, principalement en Poitou-Charentes. Les 11 % restants se répartissent entre le pôle sud (Auvergne surtout) et l'Europe du Nord (Allemagne, Autriche et Pays-Bas).

Le panel de dispersion des busards évolue avec le temps. Les oiseaux ont tendance à se rapprocher de leur région

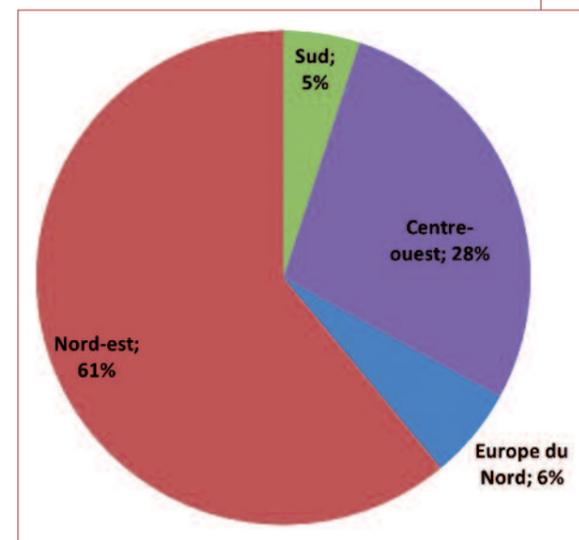


Figure 4 : répartition des contrôles de busards nés en Bourgogne-Franche-Comté.

de naissance en vieillissant. Ce phénomène est d'ailleurs constaté à l'échelle nationale (MILLON, 2013). La distance moyenne de dispersion des oiseaux d'un an (257 km) est environ le double de celle des oiseaux de deux à cinq ans. Les oiseaux d'un an se dispersent dans toutes les directions. À part quelques femelles, la majorité est constituée de non reproducteurs. À tous âges, le centre-ouest constitue un pôle d'attraction pour les busards bourguignons. À l'échelle nationale, il s'avère aussi un pôle attractif pour les busards du nord et du sud (MILLON, 2013).

Le panel de dispersion varie également selon le département d'origine : les busards du Jura et de Saône-et-Loire retournent plus vers leur région d'origine (72 et 82 % contrôlés dans le nord-est), alors que les busards de la Nièvre et de l'Yonne vont plus vers le centre-ouest et l'Europe du Nord. La Côte-d'Or exporte des busards dans tous les pôles (figure 5).

5.2.3. Les échanges intra-régionaux

Nous avons enregistré 64 contrôles inter-annuels à l'intérieur de la Bourgogne-Franche-Comté (busards nés en Bourgogne-Franche-Comté, contrôlés en Bourgogne-Franche-Comté)

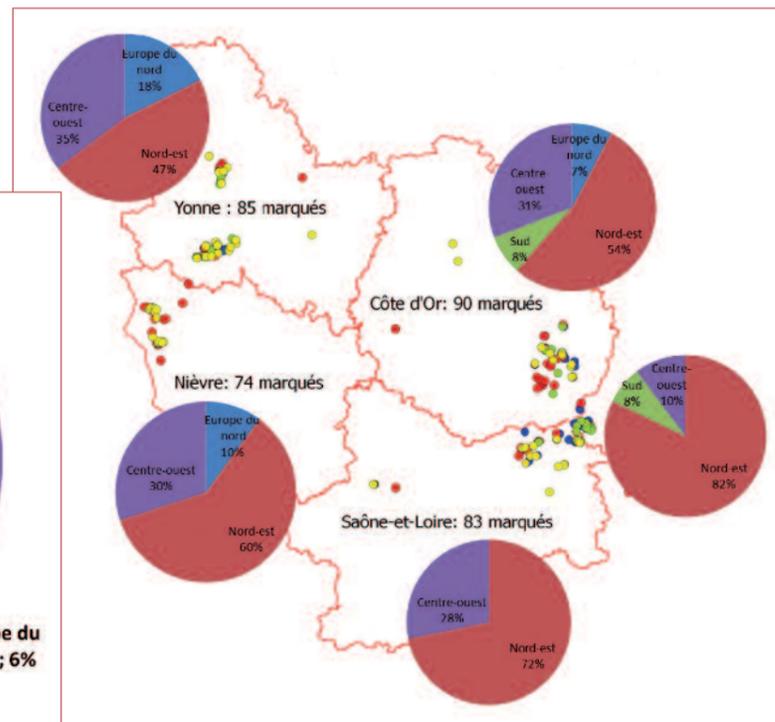


Figure 5 : panel de dispersion en fonction du département de naissance.

soit 44 % des oiseaux contrôlés. Les contrôles des oiseaux en 2013 confirment les tendances déjà consignées (GRAND, 2013) :

- un taux de contrôle très variable selon le département de naissance, les oiseaux du Jura et de Saône-et-Loire sont ceux qui reviennent le plus en Bourgogne-Franche-Comté ;
- des échanges inégaux entre départements avec ceux de l'est qui voient revenir leurs jeunes avec des mouvements interdépartementaux nombreux et les départements de l'ouest où le taux de retour est faible et qui échangent peu d'oiseaux entre eux (tableau 2).

↶	Saône-et-Loire	Jura	Côte-d'Or	Yonne	Nièvre
Jura	14	11	5	0	0
Saône-et-Loire	6	9	5	0	0
Côte-d'Or	1	11	6	0	0
Nièvre	0	0	0	5	1
Yonne	1	0	0	1	0

Tableau 2 : bilan des échanges intra-régionaux en nombre de contrôles (la 1^{re} colonne représente le département de naissance et la 1^{re} ligne le département de contrôle).

5.2.4. Origine des busards contrôlés en Bourgogne-Franche-Comté

La figure 6 présente les origines des busards nés hors Bourgogne-Franche-Comté et contrôlés dans la région. Ils proviennent à parts à peu près égales des trois principaux pôles de distribution ainsi que d'Europe du Nord. À noter que les régions du pôle de distribution sud sont celles situées au nord de celui-ci (Auvergne et Rhône-Alpes).

5.2.5. Origine des busards nicheurs en Bourgogne-Franche-Comté

Quarante Busards cendrés marqués (19 femelles, 21 mâles) ont niché (nicheur certain : ponte et/ou poussins) ou ont tenté de nicher (nicheur probable : couple, parades) en Bourgogne-Franche-Comté depuis le début du programme de marquage. Dix autres busards marqués

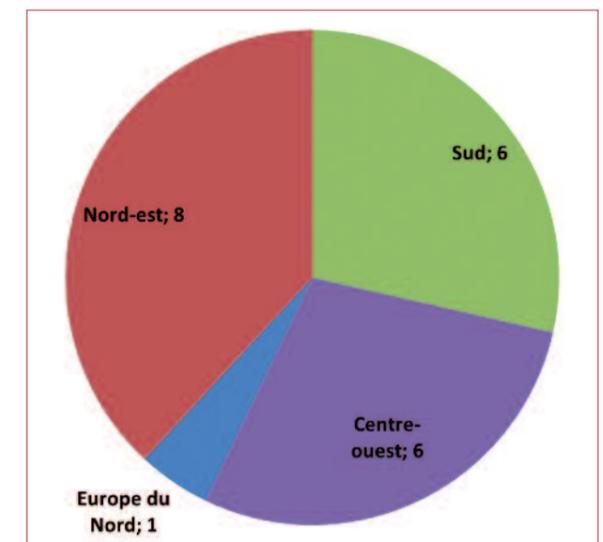


Figure 6 : origine des busards nés hors Bourgogne-Franche-Comté et contrôlés dans la région.

ont été contrôlés en période de nidification (entre le 1^{er} mai et le 30 juin) sans preuve de reproduction (nicheur possible). Un oiseau a niché cinq fois dans la région, quatre ont niché trois fois, six ont niché deux fois, les autres ont niché une seule fois. La figure 7 indique l'origine des busards marqués nicheurs en Bourgogne-Franche-Comté.

Près de trois nicheurs sur quatre sont nés en Bourgogne-Franche-Comté. Le sud (Rhône-Alpes et Auvergne) puis le centre-ouest fournissent respectivement 13 % et 8 % des nicheurs. Peu d'oiseaux proviennent des régions situées plus au nord.

Ce panel d'origine des reproducteurs est cependant très différent en fonction du département de reproduction : 100 % des busards marqués nicheurs du Jura et de Saône-et-Loire sont originaires de la Bourgogne-Franche-Comté, les nicheurs de Côte-d'Or sont originaires pour 75 % de la Bourgogne-Franche-Comté, les autres ayant une origine plutôt orientale du sud ou de nord (Allemagne). Ces trois départements accueillent la majorité des busards marqués nicheurs. Les origines des nicheurs de l'Yonne et de la Nièvre sont plus variées, ce dernier département étant le seul à accueillir des oiseaux issus du pôle centre-ouest.

5.2.6. Nidification hors région de busards nés en Bourgogne-Franche-Comté

Nous ne disposons pour l'instant que de huit données de busards nés en Bourgogne-

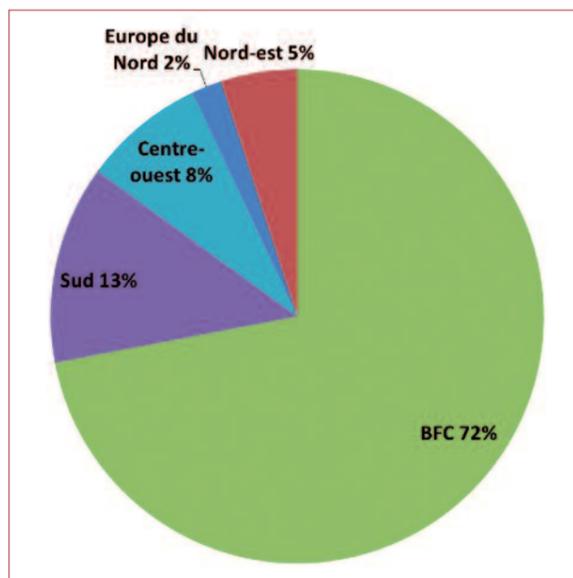


Figure 7 : origine des Busards cendrés nicheurs en Bourgogne-Franche-Comté.

Franche-Comté et nichant dans une autre région : trois ont niché en région Centre, deux en Allemagne, un en Champagne-Ardenne, un en Ile-de-France et un en Autriche. Dix-huit ont été vus en période de nidification dans un milieu favorable sans que l'on sache si la nidification a abouti.

5.2.7. Bilan des échanges entre populations

En définitive, nous pouvons proposer une représentation schématique des échanges entre la population de Bourgogne-Franche-Comté et les populations du reste de la France (figure 8). Deux sous-populations peuvent être distinguées :

- la sous-population de l'est (Jura, Saône-et-Loire et Côte d'Or) qui a un fort taux de retour de ses oiseaux, qui exporte beaucoup plus qu'elle ne reçoit, notamment vers le centre-ouest (d'où elle ne reçoit aucun oiseau);
- et la sous-population de l'ouest (Nièvre et Yonne) qui a un faible retour de ses oiseaux, qui a des échanges un peu plus équilibrés avec les autres pôles, même si ceux-ci concernent assez peu d'oiseaux.

6. Les rencontres du réseau Busards

Les 19^{es} rencontres du réseau Busards, organisées par l'EPOB et par la LPO Mission rapaces, se sont tenues en Bourgogne, les 19 et

20 octobre 2013, au lycée agricole de Fontaines, en Saône-et-Loire. Elles ont accueilli 116 participants venus de toute la France et d'Europe (Belgique, Espagne, Pologne, Pays-Bas, Suisse). Vingt-cinq exposés ont été présentés concernant divers aspects du suivi et de la protection de busards :

- des suivis locaux, en Bourgogne et en Aveyron ;
- des études scientifiques, résultats du marquage des Busards cendrés notamment sur la survie et sur la dispersion ;
- la conservation en France, tendance d'évolution à partir du fichier national des données nids, de l'enquête busards et de l'observatoire rapaces, les moyens les plus efficaces de protection, la mortalité liée à l'éolien ;
- les suivis à l'étranger, Busard des roseaux aux Pays-Bas, Busard cendré en Pologne et en Espagne ;
- la migration et l'hivernage, en zone sahélienne.

7. Bilan et perspectives

7.1. Moyens mis en œuvre

Le suivi et surtout la protection du Busard cendré en Bourgogne mobilisent de gros moyens humains et financiers. Entre 2011 et 2013, entre 22 et 43 personnes ont été mobilisées chaque année (salariés, stagiaires et bénévoles) totalisant entre 168 et 282 journées équivalent temps plein. Ces efforts sont cependant payants, puisqu'ils ont permis de protéger 119 nids et de sauver 266 jeunes busards sur ces trois années. Pour comparaison, sur l'ensemble de la France, en 2012, ce sont 550 surveillants qui ont passé 4000 journées-hommes à la protection des busards (PACTEAU, 2013).

7.2. Couverture régionale

La carte de répartition des nids trouvés entre 2009 et 2012, concentrés sur des secteurs d'études bien définis, et la carte de répartition du futur atlas des oiseaux nicheurs de Bourgogne 2009-2012 montrent que les efforts de protection ne couvrent pas la totalité de la population du Busard cendré. Le nord de la Côte d'Or, l'est de l'Yonne, le centre de la Nièvre et l'ouest de la Saône-et-Loire abritent des populations de busards qui ne font l'objet d'aucune protection. En dehors de l'ouest de la Saône-et-Loire où les

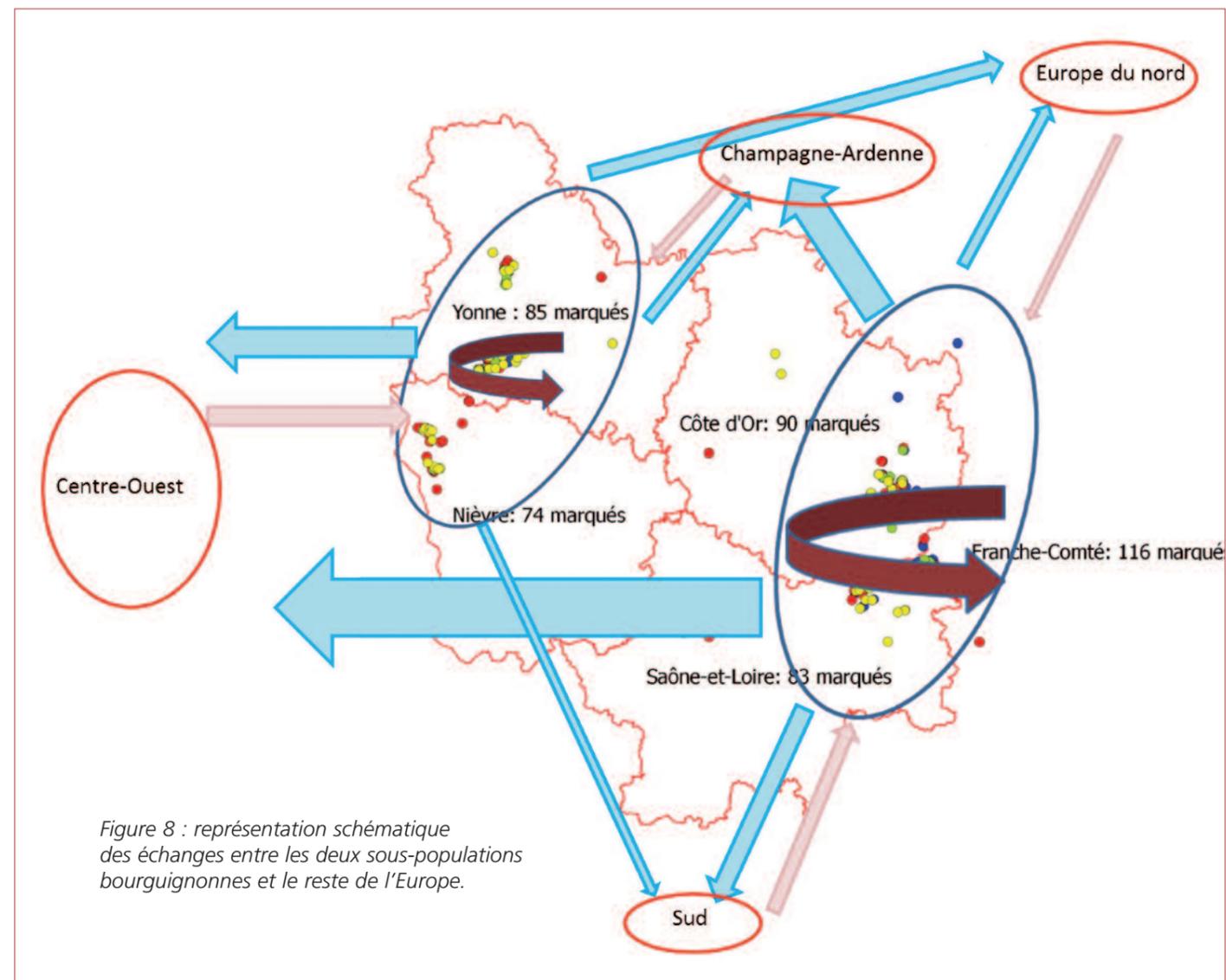


Figure 8 : représentation schématique des échanges entre les deux sous-populations bourguignonnes et le reste de l'Europe.

busards s'installent principalement en milieu naturel et où les effectifs sont peu élevés, nous n'avons qu'une vague idée des densités dans les autres secteurs non suivis. Une prospection de tous les carrés atlas ayant un indice de présence serait nécessaire pour évaluer précisément la population bourguignonne et estimer la proportion de l'effectif suivi et protégé.

7.3. Efficacité des mesures de protection

Depuis 2007, ce sont en moyenne 72 % des jeunes Busards cendrés qui s'envolent grâce à la protection (entre 52 et 91 % selon les années, variations dues principalement aux conditions météorologiques). En Bresse, en Saône-et-Loire, la population de Busards cen-

drés est suivie de manière exhaustive depuis 1999 et tous les nids en danger sont protégés. Le nombre de couples du secteur est très fluctuant selon les années mais la tendance générale sur 15 ans montre une stagnation des effectifs nicheurs. Même à une petite échelle comme celle-ci, ce constat est le reflet de la situation nationale où l'effort de protection tel qu'il est mené depuis la fin des années 1990 permet tout juste un maintien de la population (BRETAGNOLLE, comm. pers.). La méthode du carré grillagé employée en Bourgogne s'avère être la protection la plus efficace car elle protège aussi de la prédation. Elle permet une augmentation de la fécondité de 1.2 jeune/couple (BRETAGNOLLE, comm. pers.).

7.4. Relations avec le monde agricole

Par la force des choses, nous collaborons étroitement avec les agriculteurs pour protéger les nichées de busards. Ils nous autorisent l'accès à leur parcelle pour repérer les nids, poser puis enlever les grillages et manœuvrent autour des grillages lors de la moisson. Un dépliant busard édité par la LPO Mission rapaces leur est remis où figurent entre autres, les coordonnées du responsable local du suivi des busards. Dans la Nièvre, la SHNA a invité les agriculteurs locaux à une réunion présentant les busards et les actions qui allaient être menées sur leur territoire, le suivi dans ce département ayant été jusqu'à présent irrégulier et interrompu pendant un an. Afin d'impliquer un peu plus le monde agricole local dans la protection des busards, la LPO Yonne a également édité une plaquette distribuée aux agriculteurs par l'intermédiaire des techniciens agricoles, des organismes stockeurs, et à laquelle est associée la chambre d'agriculture de l'Yonne. En Côte-d'Or et en Saône-et-Loire, les actions de protection ont lieu depuis de nombreuses années et la majorité des agriculteurs concernés ont déjà collaboré au moins une fois avec les associations pour la protection du busard ou au moins connaissent notre action. Certains nous préviennent lorsqu'ils constatent la présence d'une nichée dans leur parcelle.

7.5. Nouvelles pistes d'actions

Au regard de ces constatations, nous pouvons envisager plusieurs pistes d'actions à l'avenir pour améliorer nos connaissances des populations et renforcer la protection du Busard cendré en Bourgogne :

- développer le réseau des bénévoles qui doivent se sentir impliqués : conférences, sorties, formation aux techniques de protection ;
- prospecter les secteurs non suivis où l'espèce est encore présente : estimation du nombre de couples ;
- initier des mesures de protection dans ces secteurs : trouver des volontaires, informer les agriculteurs locaux.

Conclusion

Tous les paramètres de reproduction sont au rouge en 2013 pour le Busard cendré en Bourgogne et sont les plus bas enregistrés depuis

2007 : nombre de couples, productivité par couple, nombre de jeunes à l'envol. Même si l'on sait que la dynamique de l'espèce est caractérisée par de fortes fluctuations interannuelles, principalement dépendante du cycle des micro-mammifères, ces deux dernières années ont été particulièrement difficiles et un printemps clémente et riche en campagnols serait le bienvenu en 2014.

Le programme de marquage des jeunes busards continue de nous apporter des éléments sur la dynamique des populations de Busards cendrés en Bourgogne-Franche-Comté, les derniers busards marqués, en 2010, étant maintenant tous en âge de se reproduire.

Nous avons pu ainsi définir en Bourgogne, deux sous-populations au fonctionnement légèrement différent : une à l'est aux confins de la Saône-et-Loire, de la Côte-d'Or et du Jura où la population nicheuse est d'origine locale mais dont une proportion des oiseaux produits va nicher ailleurs, et qui serait donc une population source, et une à l'ouest de la Nièvre et de l'Yonne, qui revoit moins revenir ses oiseaux avec un échange plus équilibré avec les autres régions.

En permettant en moyenne, l'envol de trois jeunes sur quatre, les actions de protection en Bourgogne assurent le maintien de la population. De vastes secteurs sont cependant non prospectés et mériteraient un effort particulier dans les années à venir. L'augmentation des surfaces à surveiller ne pourra cependant se faire qu'avec le recrutement de nouveaux bénévoles motivés.

Bibliographie

- Grand B. 2012 – Suivi et protection du Busard cendré en Bourgogne. Bilan 2012. *Rapport EPOB*.
- MILLON A. 2013 – Dispersion natale : patron de dispersion à grande échelle, identification des échanges entre régions. *Communication orale au colloque de Fontaines*, octobre 2013.
- PACTEAU, C. 2012 – *Busards in "Les cahiers de la surveillance 2012 Rapaces"*. Supplément à *Rapaces de France* n° 15. Hors-série de *L'Oiseau Magazine*. LPO.

